

ECONOMIE

DOLLAR	OR	EURO	NASDAQ	TORONTO	NEW YORK	PÉTROLE
65,45 cUS +0,28	326,50 \$US +1,00	1,4261 \$ -0,0124	1615,73 -16,19	7656,13 +75,57	9925,25 +13,56	25,33 \$US +0,65



Jocelyn Proteau pressenti à la Banque Laurentienne C 3
Henri-Paul Rousseau promet d'éviter les conflits d'intérêts C 3



Le secteur des communications sans fil pourrait être le prochain à s'agenouiller.

À fond de train!

L'économie s'emporte, le huard s'envole

MADELEINE GUAY
La Presse

■ Les indicateurs de Statistique Canada pointent tous dans la même direction : une reprise solide qui, interprétée au meilleur par les marchés financiers, a fait bondir le dollar canadien.

L'annonce d'un taux de croissance de l'économie canadienne de plus du double de celui observé à la fin de 2001, à 6% sur une base annualisée, a été reçue avec surprise par les milieux financiers qui anticipaient une croissance moindre, entre 4% et 5%, pour les trois premiers mois de 2002. Un marché du logement en effervescence, l'épuisement des stocks des entreprises, et une reprise manufacturière et des exportations expliquent la hausse du produit intérieur brut (PIB).

L'effet de la nouvelle a été immédiat sur le marché financier où le dollar canadien s'est apprécié vis-à-vis le dollar américain, passant de 65,15 cUS à 65,47 cUS, et même par rapport à l'euro, de 69,35 à 70,32 euros. « Très tôt ce matin, après l'annonce des excellents résultats de l'économie canadienne, le dollar canadien a fait un gain », commente Richard Giroux, conseiller principal aux échanges étrangers à la Banque Nationale.

La reprise mais aussi la certitude que la Banque du Canada haussera, tel qu'anticipé, ses taux directeurs d'un quart de point de pourcentage à chacune de ses réunions d'ici la fin de l'année — cinq sont à l'agenda, dont une mardi prochain — suscitent l'intérêt des investisseurs pour la devise canadienne. D'autant plus que ceux-ci sont moins susceptibles d'acheter des dollars américains, en perte de valeur depuis que le gouvernement américain s'est relancé dans les surplus budgétaires, et que la Réserve fédérale assouplit les conditions monétaires.

Hier, par exemple, le Japon a dû acheter pour six milliards de dollars US en soutien au dollar américain vis-à-vis du yen. « L'incertitude domine actuellement quant aux réactions envers l'achat ou la vente de dollar US », dit M. Giroux.

L'INVESTISSEMENT TARDE

Au Canada, l'incertitude concerne l'investissement des entreprises en usine et en matériel. Toutefois, ces investissements en baisse depuis neuf mois sont habituellement les dernières dépenses à se relever après une récession ou un ralentissement économique, disent les analystes. Tous les autres indicateurs signalent que le pire est bel et bien derrière nous.

« Les résultats sont de bon augure, non pas par l'ampleur de la croissance qu'ils annoncent, sinon du fait qu'ils la confirment enfin, après plusieurs trimestres de déprime », signale Thérèse Lafèche, économiste principale aux Valeurs mobilières Banque Laurentienne.

Les entreprises ont recommencé à acheter des machines et des équipements, un investissement rare depuis deux ans. L'industrie rapporte d'ailleurs la plus grande hausse des profits depuis huit ans, selon Stefane Marion, économiste senior à la Banque Financière. « La croissance est plus forte que prévue en plus d'être étendue à tous les secteurs », souligne-t-il.

Voir ÉCONOMIE en B 2 >

Le sans-fil menace de décrocher

Nortel pourrait devoir encore faire des mises à pied

FRANÇOIS POULIOT
FPouliot@lesoleil.com

■ La dernière coupe d'effectif de Nortel pourrait ne pas être suffisante. Le secteur des communications sans fil, qui représente 39% des revenus de la société, menace de fléchir à son tour, prévient un analyste financier.

« Ce secteur, qui a dernièrement été assez fort (revenus en hausse de 16% depuis la fin de 2000), pourrait être le prochain à s'agenouiller », estime Paras Bhargava dans une note aux clients de BMO Nesbitt Burns.

M. Bhargava est le premier analyste à soulever publiquement des interrogations sur le marché sans fil de Nortel. Il souligne que les opérateurs cellulaires américains dépensent actuellement en immobilisations près de 29% de leurs revenus et 116% de leur flux de trésorerie d'exploitation. Le secteur est à son avis prêt pour une consolidation, consolidation qui débouchera forcément sur des dépenses consolidées moins importantes.

Dans un effort visant à ramener son seuil de rentabilité de 3,5 à 3,2 milliards \$US par trimestre, Nortel a annoncé cette semaine qu'elle allait supprimer près de 3500 emplois

dans sa division des réseaux optiques longue distance. Au terme de l'opération, son effectif atteindra 42 000 employés. L'analyste estime que, dans les circonstances, la société devrait plutôt baisser son seuil de rentabilité à 3 milliards \$US par trimestre. « Nos prévisions de revenus suggèrent que la structure de coûts de Nortel devra être abaissée d'un autre 10%. La direction a été rapide à diminuer l'effectif et nous attendons à ce que cela continue. La diminution des coûts pourrait vouloir dire dépenser moins par employé tout comme réduire leur nombre », estime-t-il.

Au premier trimestre, la société a enregistré des ventes de 2,9 milliards \$US. Mercredi, elle a prévenu le marché que celles-ci pourraient enregistrer une baisse de 5% au deuxième trimestre (ramenant le tout sous les 2,8 milliards \$US).

« La direction a été rapide à diminuer l'effectif et nous nous attendons à ce que cela continue »

La plupart des analystes demeurent prudents sur les perspectives de Nortel. La société compte actuellement sur une encaisse de 3,1 milliards \$US. La maison Bear Stearns s'attend toutefois à ce qu'elle brûle 2,5 milliards \$ au cours de 2002.

La compagnie peut aussi compter sur 4,4 milliards \$ d'éléments de liquidités à venir, dont 3,55 milliards \$ en lignes de crédit. Ces lignes de crédit arrivent toutefois à échéance à court terme (à différentes dates au cours des prochains 18 mois) et on ne sait

Voir NORTEL en B 2 >

VENTE D'AMEUBLEMENT

Les concurrents montrent les crocs

Meubles Leon veut accentuer sa pénétration au Québec

FRANÇOIS POULIOT
FPouliot@lesoleil.com

La concurrence devrait s'accroître dans le secteur de la vente d'ameublement au Québec au cours des prochaines années. Le détaillant Meubles Leon compte en effet ouvrir une demi-douzaine de nouveaux établissements et subtiliser des parts de marché à ses concurrents.

« Nous avons ouvert un magasin à Anjou, il y a un an. Nous en ouvrirons un autre le printemps prochain dans le West Island. Nous voulons conti-

nuer notre expansion », a indiqué cette semaine au SOLEIL le président de Meubles Leon, Terence Leon en avançant le chiffre de six grands magasins supplémentaires.

« Il y a toujours de l'espace pour environ sept établissements Leon au Québec. La société devrait atteindre ce niveau de pénétration d'ici quatre ou cinq ans », estiment de leur côté Kathleen Wong et Perry Caicco. Les deux analystes de CIBC Marchés mondiaux estiment que le Québec est sous-développé en

Voir MEUBLES en B 2 >

PAYSAGE COMMERCIAL DU SECTEUR DE LA VENTE D'AMEUBLEMENT

COMPAGNIE PUBLIQUE/PRIVÉE	Meubles Léon Publique	United Furniture Warehouse Privée	The Brick Privée	Sears Canada	Pier 1 Imports Publique	Bombay Compagny Publique	Groupe BMTC* Publique
Établissements par province							
Ontario	30	20	25	21	22	27	
Québec	5			7	6	9	20
Alberta	4	18	18	2	4	3	
Nouveau-Brunswick	3			1		1	
Manitoba	2	3	4	1		1	
Nouvelle-Écosse	2			1		3	
Saskatchewan	1	6	4			1	
I.P.-É.	1						
Terre-Neuve	1					1	
Yukon		1					
Colombie-Britannique		31	11	4	3	8	
Nombre d'établissements	49	79	62	37	35	54	20
Dimension moyenne des établissements (m ²)	66 694	20 000	30 000	47 749	7 500	3 650	n/d
Ventes par établissement (millions \$)	11,1\$	4,0\$	6,5\$	9,0\$	1,7\$	1,4\$	32,2\$
Ventes par pied carré	167\$	200\$	170\$	188\$	228\$	383\$	n/d
Ventes totales (millions \$)	545,4\$	316,0\$	403,0\$	333,0\$	59,8\$	75,4\$	643,8\$

SOURCE: RAPPORTS ANNUELS, CIBC MARCHÉS MONDIAUX

INFOGRAPHIE, LE SOLEIL

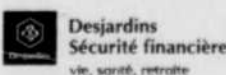


Dans l'ordre habituel, MM. Louis N. Bélanger, vice-président exécutif et chef de la direction de LYRtech inc., Yves Boulet, président de la Chambre de commerce régionale de Sainte-Foy, Alain Chandonnet, président et chef de la direction de TeraXion et Scott Giambalvo, directeur ventes et marketing de Stryker Canada.

Chambre de commerce régionale de Sainte-Foy au service des entrepreneurs

FÉLICITATIONS AUX LAURÉATES DES MERCURIADES 2002

Les lauréates de notre région :



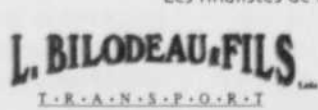
Prix spécial Bell « Mérite sur l'utilisation des nouvelles technologies »

Mercurie Affaires électroniques

Mercurie Efficacité énergétique - PME

Mercurie Formation et développement des ressources humaines - PME

Les finalistes de notre région :



La Chambre de commerce régionale de Sainte-Foy félicite les entreprises finalistes et lauréates du concours des Mercuriades 2002 organisé par la Chambre de commerce du Québec, tenu à Montréal le 23 mai dernier

Les Fidélités : le Gala de l'excellence en affaires des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches se tiendra le 13 mars 2003

ÉCONOMIE

Suite de la B 1

Selon Statistique Canada, la demande intérieure provient en partie de la hausse des dépenses des consommateurs et surtout, de la forte hausse de la construction résidentielle (36% sur une base annuelle). Pour combler la demande, les entreprises sont en voie d'épuiser leurs stocks, et relancent la production. « Les stocks au Canada comblent 45% de la demande alors qu'aux États-Unis, ils comblent 80% de la demande, avec les dépenses gouvernementales », soutient M. Marion. Le secteur manufacturier canadien renverse la tendance à la baisse de la dernière année, entraîné par la reprise des activités des fabricants de technologies de l'information et des communications (TIC), de maté-

La balance des paiements s'est raffermie

OTTAWA (PC) — La balance des paiements internationaux du Canada s'est raffermie de 1,5 milliard\$ au premier trimestre pour atteindre 5,9 milliards\$, après désaisonnalisation, a rapporté hier Statistique Canada.

La quasi-totalité de l'augmentation est le résultat d'une remontée de l'excédent trimestriel au chapitre des biens. Les exportations de gaz naturel sont responsables de cette première hausse significative de l'excédent en un an. L'excédent autre que celui sur l'énergie s'est légèrement replié.

Au compte capital et financier, l'économie canadienne a reçu de forts investissements directs étrangers, principa-

riel de transport, de produits chimiques et de produits du bois. Toutefois, la production des scieries a chuté en mars après une solide progression en janvier et en février, et le secteur des TIC demeure à 42% du sommet atteint en août 2000, malgré les dernières hausses consécutives de la production.

Les exportations et les importations sont à la hausse, soutenues entre autres par la reprise chez les voisins du Sud, plus lente qu'au Canada malgré un taux de croissance de 5,6% au premier trimestre. « Contrairement au marché de l'emploi au Canada qui va très bien, l'emploi aux États-Unis a connu une première amélioration seulement au trimestre passé et les Américains attendent les résultats trimestriels qui seront publiés la semaine prochaine pour confirmer une reprise », dit M^{me} Lafèche.

lement à la suite d'acquisitions dans les secteurs de l'énergie et de l'exploitation minière. Les banques canadiennes ont également accru leur passif-dépôts avec leurs sociétés affiliées étrangères.

Les augmentations d'actif canadien à l'étranger ont été moins concentrées et sont surtout attribuables aux investissements de portefeuille en actions étrangères. Au cours du trimestre, le dollar canadien s'est maintenu par rapport au dollar américain, mais il a encore une fois gagné du terrain par rapport aux autres grandes devises.

L'excédent au chapitre des biens a crû de 1,2 milliard\$ pour atteindre 14,2 milliards\$ au premier trimestre.

portant sur le capital-actions de la société. Des analystes font état d'une dilution potentielle de plus de 30%.

Nortel souffre actuellement du marasme qui sévit dans le secteur de la téléphonie. Selon RBC Marchés des capitaux, au premier trimestre, les dépenses en immobilisations des 12 principales sociétés nord-américaines ont reculé de 45% par rapport au quatrième et au premier trimestre 2001. Plusieurs maisons prévoient que les investissements en immobilisations auront reculé de plus de 30% en 2002, et pourraient encore reculer de 3 à 5% en 2003.

BOIS D'ŒUVRE
Le Canada condamné à payer 500 000 \$

VANCOUVER (Reuters) — Le Canada devra payer près de 500 000 \$ à un producteur de bois d'œuvre américain qui s'estime lésé par les restrictions acceptées par Ottawa sur les livraisons de bois d'œuvre aux États-Unis.

Le Canada a toutefois accueilli cette décision d'un tribunal de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) comme une victoire hier, soulignant que Pope & Talbot réclamait initialement 508 millions \$ pour les dommages subis durant l'application d'un accord canado-américain sur le bois d'œuvre.

« Le tribunal a déterminé que, dans l'ensemble, le Canada n'a pas enfreint les dispositions de l'ALENA lorsqu'il a mis en œuvre l'Accord sur le bois d'œuvre résineux », a déclaré dans un communiqué le ministre canadien du Commerce international, Pierre Pettigrew.

La firme américaine, établie à Portland exploite des scieries dans l'ouest du Canada et aux États-Unis. L'essentiel de sa plainte déposée en 1999 avait été rejeté l'an dernier. La compagnie invoquait le chapitre 11 de l'accord portant sur la protection des investissements.

Un tribunal de l'ALENA s'est toutefois dit d'accord sur le fait que ses droits avaient été violés sur une question administrative mineure et ordonné au Canada de payer 461 566 \$, a indiqué un porte-parole du ministère canadien du Commerce international.

« Certains investisseurs s'attendent à une reprise des investissements, étant donné leur bas niveau lorsque mis en relation avec les revenus (15,5%). Nous demeurons sceptiques. En plus des dépenses en immobilisations, il faut maintenant s'attendre aux revenus des sociétés de téléphonie. Leur croissance a ralenti, passant de 9,5% au premier trimestre 2000 à -4,6% au quatrième trimestre 2001 et à -7,3% au dernier trimestre », soutiennent les analystes de Bear Stearns.

Le titre de Nortel a fermé hier à 3,25\$, en baisse de 0,20\$.

MEUBLES

Suite de la B 1

détaillants de meubles. Tout comme la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique.

Meubles Leon compte actuellement 49 établissements au Canada, dont 30 en Ontario et seulement cinq au Québec. Son principal concurrent québécois est le Groupe BMTC, leader provincial incontesté du meuble et de l'électronique avec une vingtaine d'établissements grande surface. BMTC est une société de portefeuille qui comprend Ameublements Tanguay et Brault et Martineau. Le premier se charge du développement de l'Est du Québec, le second de l'Ouest.

L'autre acteur d'importance est Sears Canada, avec sept établissements grande surface consacrés à l'ameublement.

L'expansion de Leon au Québec pourrait se produire par un système de franchises. Jusqu'à maintenant, la société n'a ouvert ici que des magasins corporatifs, mais son président dit étudier la possibilité. M. Leon n'a pas l'intention de procéder par acquisitions, et il n'envisage pas non plus de discuter d'un éventuel regroupement avec BMTC.

GRANDS JOUEURS

Les grands joueurs de l'ameublement canadien ont actuellement 47 établissements de vente au Québec, pour une population qui atteint près de 7,5 millions d'individus (160 000 individus par établissement). En Ontario, un marché davantage considéré à maturité, le nombre d'établissements est de 145 pour une population de 11,8 millions d'individus (82 000 individus par établissement). Cette statistique doit cependant être examinée avec nuance. L'économie québécoise n'est pas l'économie ontarienne font valoir des observateurs, et le marché qu'occupe déjà BMTC avec ses grandes surfaces pourrait être plus difficile à pénétrer.

« Il est très difficile de dire s'il y a toujours de la place pour de l'expansion. Nous ne regardons pas ce qui se fait à côté, mais ce que l'on doit faire », a de son côté indiqué Jacques Tanguay, vice-président d'Ameublements Tanguay.

« Cela ne nous inquiète pas du tout. Il fonctionne surtout sur son nom et le fait d'avoir été en affaires depuis 100 ans. Il connaît un succès mitigé au Québec. Son créneau semble davantage être chez les anglophones et les allophones », dit de son côté

Yves DesGroseillers, président du groupe BMTC.

Le groupe n'a pas l'intention d'ouvrir de nouveaux magasins au Québec dans les années à venir. Il croit cependant être en mesure de poursuivre sa croissance à même le réseau existant. « Il s'agit juste d'avoir plus de clients par établissement grâce à notre publicité et à notre merchandising », dit M. DesGroseillers.

La direction n'envisage pas pour l'instant de sortir des frontières québécoises. « Nous avons toujours une croissance des ventes de 10-15%. Lorsqu'elle deviendra insignifiante, on regardera ailleurs », ajoute le président.

Les affaires tournaient rondement pour les sociétés de vente d'ameublement ces derniers mois

Les affaires tournaient rondement pour les sociétés de vente d'ameublement ces derniers mois, particulièrement pour le groupe BMTC. Après un bond de 9% en 2001, ses ventes ont avancé de 41% au premier trimestre pour atteindre 121 millions \$. Le bénéfice a augmenté de 38%, à 1,8 million \$.

En hausse de 5,8% en 2001, les ventes de Meubles Leon sont en progression de 10% au premier tiers, à 94 millions \$. Son bénéfice est en hausse de plus de 25%.

Les perspectives demeurent excellentes à court terme, notent les analystes de CIBC Marchés mondiaux, à la fois au Canada et au Québec.

MISES EN CHANTIER

Au Québec, il y a eu 9533 mises en chantier au cours des quatre premiers mois de l'année, un bond de 52% sur 2001, selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). La construction de logements collectifs a également progressé de façon marquée, avec 1588 mises en chantier en avril, soit 76% de plus qu'il y a un an.

« Le boom s'explique principalement par des taux d'intérêt qui sont à leur plus bas en 40 ans. L'anticipation d'une hausse des taux encourage les gens à faire le saut dans le marché de l'habitation, ce qui fait que la spirale continue », estime Kathleen Wong et Perry Caico.

En Bourse, les titres des sociétés ont aussi bondi. L'action du groupe BMTC est en hausse de 161% sur un an et de 67% depuis janvier. Celle de Leon en progression de 49% sur un an et de 45% depuis janvier.

NORTEL

Suite de la B 1

à quelle hauteur et à quelles conditions elles seront renouvelées.

« Nous croyons que Nortel devra aller au marché plus tôt que tard », dit Wojtek Uzdelewicz, analyste à la maison new-yorkaise. La compagnie a dernièrement déposé auprès de la Security and Exchange Commission (SEC) les demandes d'autorisation pour un financement potentiel de 2,5 milliards \$ US. Pareil financement pourrait avoir un impact dilutif im-

L'électricité, un choix gagnant
Des solutions technologiques rentables

Mercuriades 2002
Récipiendaires
Mercur
Efficacité énergétique
catégorie PME



Félicitations à
Qué-Bourg Auto !

Qué-Bourg Auto de Charlesbourg a reçu cet honneur lors du gala des Mercuriades de la Chambre de commerce du Québec tenu à Montréal, le jeudi 23 mai dernier.

Les travaux de rénovation et d'agrandissement de ce concessionnaire Porsche, Audi, Volkswagen, ont grandement amélioré sa performance énergétique. Le concept géothermique utilisé et proposé par Chauffage géothermique Jean-Guy Samson et soutenu par l'entrepreneur général Y. Gagnon et fils est très novateur pour un tel établissement.

Des idées, des projets ? Communiquer avec un représentant Hydro-Québec.
Des solutions sur mesure au 1-877-660-7403.

Hydro
Québec

DÉJEUNER-CAUSERIE

APPROPRIATION DES TI :
GOUVERNEMENT ET ENTREPRISES

13 juin 2002 - De 11 h 30 à 14 h - Hilton Québec

Coûts :
Membres du CEFRIO et de la FIQ : 45 \$ (taxes incluses)
Non-membres : 65 \$ (taxes incluses)

INSCRIPTION EN LIGNE : www.cefrio.qc.ca
INFORMATION : (418) 523-3746

CONFÉRENCIÈRES



Pauline Marois,
vice-première ministre, ministre d'État
à l'Économie et aux Finances et
ministre de la Recherche, de la Science
et de la Technologie



Paule Doré,
vice-présidente exécutive et chef de
la direction corporative, Le groupe CGI

Organisé par le

cefrio

En collaboration avec la

FIQ

Fédération québécoise
de l'industrie

www.cefrio.qc.ca

Nomination

Diane Fugère, CA

Monsieur André Lemieux, FCA, associé directeur de LEMIEUX NOLET comptables agréés SENC, est heureux d'annoncer l'arrivée récente de madame Diane Fugère, CA au sein de l'équipe de gestion de risque et performance à titre de directrice principale.

Comptable agréée depuis bientôt onze ans, Diane Fugère a développé une solide expertise dans le domaine de la gestion des entreprises, notamment en matière de révision et optimisation des processus, d'analyse des stratégies d'entreprise, d'identification et d'évaluation des contrôles, ainsi qu'en coordination de sessions de formation. De plus, elle est membre du conseil d'administration des Comptables agréés de Québec et présidente ex-officio du concours des Trophées Vision. Elle travaillera principalement à partir de nos nouveaux bureaux de Québec.

LEMIEUX NOLET est un important cabinet de professionnels qui offre un éventail complet de services comptables et de gestion aux entreprises et aux particuliers, dont la fiscalité, l'achat, la vente, l'évaluation, l'analyse de la rentabilité, le financement et la gestion d'entreprise, la gestion des risques, les conseils en stratégie de placement, la planification financière personnelle, la gestion du capital humain et la gestion de l'insolvabilité.



LEMIEUX NOLET
comptables agréés
SENC

Levis • Québec • Cap-Sante • Saint-Raymond
La Malbaie • Lac Etchemin • Montmagny • Rimouski

[NOUVELLE ADRESSE À QUÉBEC]
1265, boul. Charest Ouest, bureau 1000 • (418) 659-7374

Le nouveau patron de la Caisse veut éviter tout conflit d'intérêts

Henri-Paul Rousseau mettra en place un « modèle » concernant ses placements personnels

RÉJEAN BOURDEAU
La Presse

■ Le futur patron de la Caisse de dépôt et placement du Québec, Henri-Paul Rousseau, mettra en place un mécanisme pour éviter les conflits d'intérêts concernant ses placements personnels, y compris ceux touchant la Banque Laurentienne, l'institution qu'il préside jusqu'au 31 août.

« Une fois le mécanisme en place, il sera rendu public avant mon entrée en fonction le 1^{er} septembre », a-t-il souligné dans un communiqué publié hier par la banque, en réaction à un texte publié le jour même par *La Presse*.

Différentes formules garantissant l'atteinte de cet objectif existent déjà, qu'il s'agisse d'une fiducie ou d'un autre modèle, a expliqué M. Rousseau. Ce mécanisme mettra le banquier à l'abri non seulement d'un conflit d'intérêts mais même d'une apparence de conflit.

Il a ajouté que « certains médias » avaient mis l'accent sur ses placements

dans la Laurentienne. « Mais la question est plus large et la Caisse a des intérêts dans plusieurs institutions, a-t-il dit. C'est aussi mon cas personnel et au fil des années, j'ai bâti un portefeuille qui comprend non seulement des actions de la Banque Laurentienne mais d'autres compagnies ».

LA QUESTION DE 5 MILLIONS \$

Hier dans les pages de *La Presse*, le chroniqueur Michel Girard soulevait une importante question : M. Rousseau va-t-il liquider, d'ici son arrivée à la Caisse de dépôt, ses placements dans la Banque Laurentienne et dans sa filiale B2B Trust afin d'éviter toute apparence de conflit d'intérêts ?

Dans son communiqué, M. Rousseau n'a pas répondu à cette question. La démarche qu'il propose démontre toutefois qu'il est sensible aux interrogations à propos des conflits d'intérêts.

Rappelons qu'Henri-Paul Rousseau possède 8590 actions de la Laurentienne et 10 000 actions de B2B Trust. Plus im-

portant encore, il détient 602 339 options de la banque et 83 000 options de sa filiale, évaluées présentement à cinq millions de dollars. La date limite pour exercer ces options est le 31 décembre 2005.

De plus, la Caisse de dépôt, dont M. Rousseau prendra bientôt les commandes, possède elle-même des intérêts dans la Laurentienne. La Caisse détient 157 000 actions (valeur de 5,2 millions de dollars) et des obligations pour 108,8 millions. Dans la filiale B2B Trust, elle détient 1,3 million d'actions, pour une valeur d'environ 12 millions \$.

La question de savoir si M. Rousseau a l'intention de se départir de ses intérêts dans la Laurentienne est d'autant plus pertinente que la banque pourrait faire l'objet d'une prise de contrôle au cours des prochaines années, voire des 12 prochains mois. Alors, la Caisse pourrait être appelée à jouer un rôle « dans la future prise de contrôle ou dans le choix de nouveaux partenaires », soulignait le chroniqueur, hier.



Henri-Paul Rousseau

H₂O Innovation achète

La PME de Québec met la main sur trois entreprises complémentaires

ANNIE MORIN
AMorin@lesoleil.com

■ H₂O Innovation, une PME de Québec spécialisée dans le traitement de l'eau, met la main sur trois petites entreprises spécialisées dans la conception et la fabrication de systèmes pour assainir les eaux usées.

Les nouvelles venues, OxydH₂O, Bioflo et une compagnie à numéros, faisaient partie d'un petit holding au chiffre d'affaires consolidé frôlant le million \$, jusqu'ici propriété des entrepreneurs Jean-Jacques Demers et Lise Nantel, de Longueuil. Ceux-ci resteront d'ailleurs aux commandes de la nouvelle division des eaux usées de H₂O Innovation.

Les deux groupes marchaient déjà dans les mêmes traces. « À force de faire du démarchage, on s'est rendu compte qu'ils passaient presque toujours avant ou après nous », raconte Frédéric Dugré, vice-président exécutif de H₂O Innovation, en insistant sur le caractère complémentaire de leurs technologies de traitement de l'eau. « On peut maintenant offrir aux clients de filtrer leur eau potable et de traiter leurs eaux usées. C'est un gros avantage. » Ultimement, les systèmes pourraient même fonctionner en circuit fermé.

La société a payé 1 130 000 \$ pour sa nouvelle acquisition, dont 159 094 \$ en argent comptant et 289 105 \$ en ac-

tions à la date de clôture de la transaction. Elle émettra également 681 801 nouvelles actions de catégorie B, non votantes, non participantes et sans dividende, à 1 \$ chacune. Ces actions seront rachetées d'ici trois ans si les objectifs de ventes de OxydH₂O/Bioflo sont atteints.

DES REVENUS DE 4 M \$

En 2005, la nouvelle division devra drainer au moins 2,5 millions \$ dans les coffres de H₂O Innovation, dont les revenus tourneront autour de 4 millions \$ actuellement. Le seuil de rentabilité de l'entreprise est fixé à environ 6 millions \$. Grâce à cette acquisition, il devrait d'ailleurs être atteint beaucoup plus rapidement que prévu, peut-être même aussi tôt que l'an prochain, souligne M. Dugré.

Au chapitre des économies, mentionnons que les bioréacteurs de OxydH₂O/Bioflo pourront désormais être fabriqués à l'usine de Ham Nord de H₂O Innovation, dans les Bois-Francs. Jusqu'ici, le travail était fait par des sous-traitants.

La transaction ajoutera au moins huit noms à la liste des employés de H₂O Innovation, qui en compte maintenant 60. OxydH₂O/Bioflo arrive aussi avec de nouveaux clients et de nouveaux marchés. Au Québec, l'entreprise avait déjà fait affaire avec Lafarge Canada, Sheraton, Petro-Pass, le ministère de l'Éducation et différentes municipalités. Elle est aussi présente en Afrique du Nord, en Amérique latine et aux Philippines.

Jocelyn Proteau pressenti à la Laurentienne

RÉJEAN BOURDEAU
La Presse

Jocelyn Proteau, l'ancien numéro deux du Mouvement Desjardins, s'ajoute à la liste des candidats potentiels pour présider la Banque Laurentienne. En ce moment, il apparaît même comme le favori, selon des sources.

Le grand patron de la septième banque canadienne, Henri-Paul Rousseau, a annoncé cette semaine qu'il quittait ses fonctions le 31 août pour diriger la Caisse de dépôt et placement du Québec.

Depuis, les noms de plusieurs financiers circulent dans les milieux d'affaires montréalais pour assurer sa succession. Celui de Jocelyn Proteau, l'ancien président de la puissante Fédération Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec, a fait surface récemment.

« Plusieurs personnes en parlent, a indiqué une source du milieu bancaire. Il a le profil professionnel pour diriger la Laurentienne ». M. Proteau connaît bien le secteur bancaire, notamment au chapitre des succursales et des PME.

L'ancien président est également considéré comme un bon gestionnaire.

Sous sa direction, la plus importante fédération de Desjardins, avait franchi le cap des 20 milliards \$ d'éléments d'actif. Il avait assaini le bilan de son organisation et il avait été le premier à prendre le virage pour transformer le réseau des caisses.

À l'époque, plusieurs le voyaient comme le successeur de Claude Béland à la tête du Mouvement Desjardins. Toutefois, lors de l'élection de 2000, M. Proteau, considéré comme le

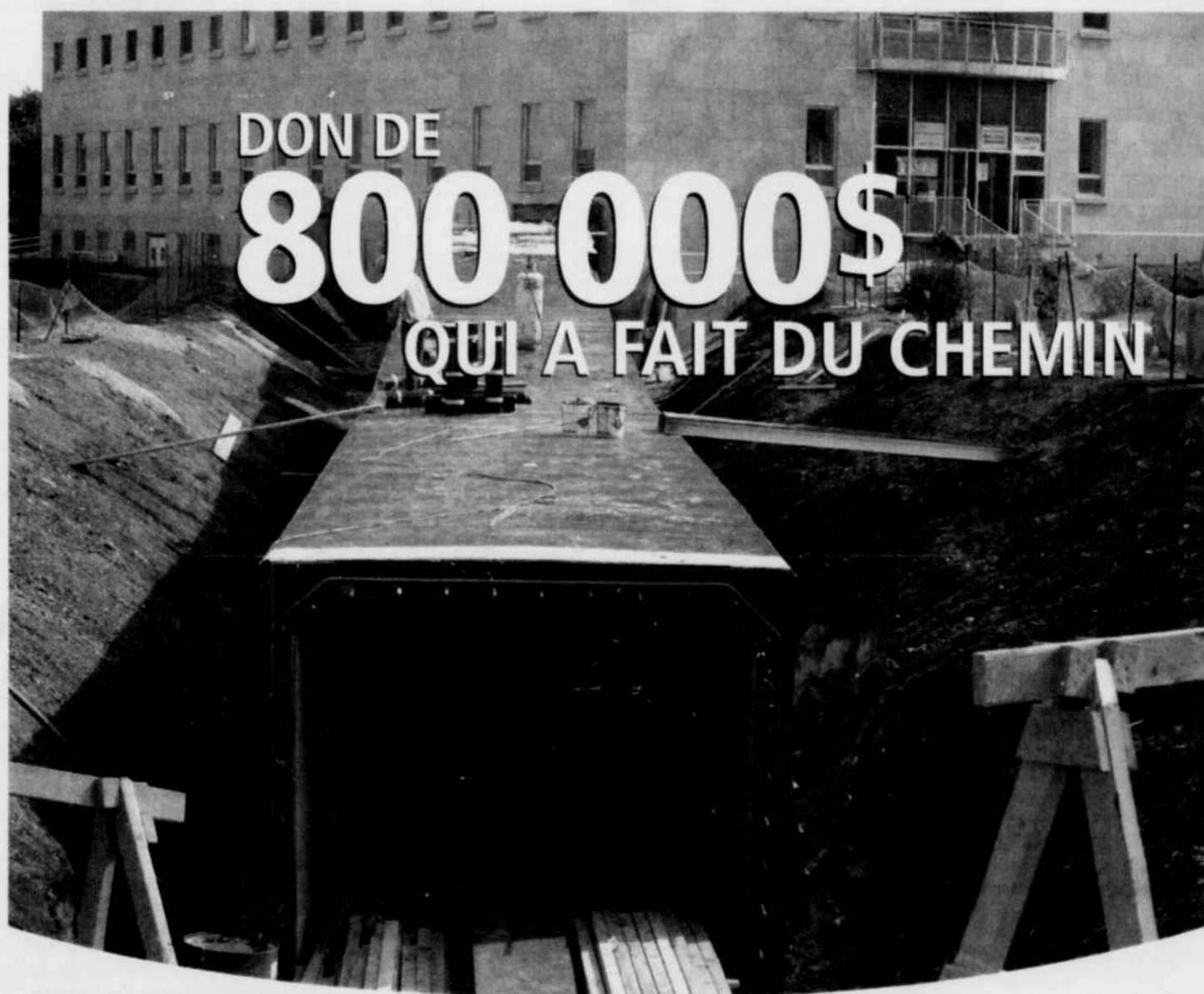
« banquier » du groupe, a été défait au sixième tour par le vote des délégués des régions qui auraient préféré n'importe quel candidat sauf un Montréalais. Alban D'Amours, qui a fait ses preuves depuis, a été élu.

M. Proteau a quitté Desjardins à la suite de la mise en place de la Fédération unique. Il est disponible, dit-on.

Parmi les autres noms qui circulent actuellement, on note ceux de Michel Lauzon, Jacques Ménard, Monique Leroux, Raymond Bachand, Jean Turmel, Léon Courville et Tony Meti.



Jocelyn Proteau



DON DE
800 000 \$
QUI A FAIT DU CHEMIN



C'est le 14 mars dernier que le tunnel reliant le Pavillon Laval au Pavillon Marguerite-d'Youville a été inauguré. C'est grâce à un don dédié de la part d'un généreux bienfaiteur que la Fondation Hôpital Laval a pu contribuer, pour une large part, au financement nécessaire à sa construction.

De gauche à droite : M. André Lavigne, président du conseil d'administration Hôpital Laval, M. Gilles Lagacé, directeur général Hôpital Laval, Sr Lucille Morin, S.C.Q., responsable du Comité des subventions Fondation Hôpital Laval et M. Normand Gagnon, président du conseil d'administration Fondation Hôpital Laval.

FONDATION
Hôpital Laval



Institut universitaire
de cardiologie
et de pneumologie

HYPOTHÈQUE

invis
Courtier Immobilier Agréé

Les plus grands en financement hypothécaire au Canada

ACHAT (qualification et pré-qualification)
REFINANCEMENT
TRANSFERT D'HYPOTHÈQUE
MULTI LOGEMENT

Taux variable	1 an	3 ans	5 ans
1.75%	4.35%	5.50%	6.09%

Garantie de taux
* Certaines conditions s'appliquent.
* Taux sujets à changement sans préavis

Pour le renouvellement de votre hypothèque
Contactez-nous
Services gratuits 7 jours/semaine

Partout au Québec
1-888-243-8699
450-466-4066
www.invis.ca

La confiance des gens d'affaires, nous l'avons.

Une démarche personnelle

Un bon c.v. ne signifie pas « bon employé ». C'est pourquoi notre sélection va au-delà des premières impressions.

Nous possédons une banque exhaustive d'excellents candidats et nous procédons par contacts directs en milieu de travail pour recruter des personnes qui n'auraient pas envisagé travailler dans un autre milieu ou qui n'auraient pas répondu à une annonce parue dans les journaux.

Nos critères :

- Respectueux
- Honnête
- Aimant le travail et le risque
- Donnant le « plus » qui fait la différence...

Ces employés existent et nous les trouvons pour vous.

Louise Bolduc
(418) 527-7331



Hausse prévue des dépenses publicitaires

■ WASHINGTON — Les dépenses publicitaires dans le monde devraient progresser de 2% cette année grâce à une forte hausse dans les pays émergents, indique une étude publiée hier par la firme Nielsen Media Research. Les dépenses publicitaires dans les pays industrialisés devraient se redresser légèrement au deuxième semestre mais devraient rester stables sur l'ensemble de 2002 en raison d'une baisse au premier semestre, prévoit Nielsen. En revanche, les dépenses de publicité devraient continuer à augmenter fortement dans les pays émergents avec une hausse de 10% après un bond de 15% l'an dernier,

selon l'étude. La vive progression des dépenses publicitaires dans les pays émergents s'explique en bonne partie par les excellentes performances enregistrées en Chine où ces dépenses ont crû de 15% en 2001. La Chine, qui se situait encore au 10^e rang mondial pour les dépenses de publicité en 2000, se retrouve à la 3^e place, ex-æquo avec l'Allemagne et le Royaume-Uni, derrière les États-Unis et le Japon. Les États-Unis, premier marché publicitaire mondial avec des dépenses de 143 milliards \$ l'an dernier, devraient enregistrer cette année « une modeste hausse de 2% » de leurs dépenses publicitaires. (AFP)

■ Jean Coutu : Jim Durran renouvelle une recommandation d'achat sur Groupe Jean Coutu (TOR, PJC.A, 38,25 \$). L'analyste de Financière Banque Nationale indique que les fabricants de médicaments génériques viennent de remporter une importante bataille avec la décision d'une cour de justice américaine de ne pas reconnaître les brevets sur Augmentin, le produit meilleur vendeur de GlaxoSmithKline. Il souligne qu'avant ce jugement, les grandes sociétés pharmaceutiques avaient pris l'habitude de

lancer des poursuites contre les manufacturiers qui tentaient de dévelop-



per une version générique. L'exercice avait pour but de repousser le plus

loin possible l'entrée d'un générique après l'expiration d'un brevet. L'analyste souligne que la nouvelle est intéressante pour Jean Coutu en ce que la marge bénéficiaire des détaillants est meilleure sur les produits génériques que sur les produits d'origine. Les produits génériques pourraient maintenant arriver plus rapidement sur le marché. Il ajoute que près de 200 brevets doivent venir à expiration aux États-Unis au cours des 10 prochaines années. Selon IMS Health, environ 3 milliards \$ US de ventes de produits d'origine devraient chaque année traverser du côté des génériques. L'analyste réitère une prévision de bénéfice à 1,24 \$ par action en 2002 et 1,53 \$ en 2003. Cours cible 12 mois: 43 \$.

■ Sears Canada: Keith Howlett abaisse de « achat » à « accumuler » sa recommandation sur Sears Canada (TOR, SCC, 24,55 \$). L'analyste de Valeurs mobilières Desjardins souligne que les deux plus importants catalyseurs de bénéfices, la marge bénéficiaire et les ventes par catalogue, performant bien. La marge brute s'est améliorée de 170 points de base au

Partez sans payer.

Louez une voiture de la série S ou L et partez sans payer

0\$ Comptant	0\$ Dépôt de garantie	0\$ Premier paiement de location fait par Saturn
-----------------	--------------------------	---



Saturn SL 2002

213\$
/mois, /48 mois
0\$ comptant

Comprend :
• Transmission manuelle
• Deux sacs gonflables à l'avant

• Banquette arrière à dossiers rabattables divisés 60/40
• Radio AM/FM

OU

12 245\$

Prix d'achat comptant. Transport en sus (750 \$)

Obtenez une transmission automatique et la climatisation pour 42 \$/mois de plus

Saturn Coupé 3 portes SC1 2002

245\$
/mois, /48 mois
0\$ comptant

Comprend :
• Transmission manuelle
• Deux sacs gonflables à l'avant
• Banquette arrière à dossiers rabattables divisés 60/40

• Radio AM/FM avec lecteur de disques compacts

OU

14 765\$ Prix d'achat comptant. Transport en sus (750 \$)



Saturn intermédiaire L100 2002 Groupe valeur sûre

325\$
/mois, /48 mois
0\$ comptant

Comprend :
• Transmission automatique
• Climatisation
• Lève-glaces et verrouillage électriques

• Télédévrouillage
• Radio AM/FM avec lecteur de disques compacts
• Béquet arrière et roues en alliage

OU

21 300\$ Prix d'achat comptant. Transport et taxe d'accise en sus (950 \$)



 **SATURN** MC

Chaque Saturn 2002 comprend une garantie limitée de 5 ans ou 100 000 km sur le groupe propulseur. Nos offres de location comprennent les frais de transport, la préparation à la route et la taxe d'accise, lorsque cela s'applique.

Achetez en ligne à saturncanada.com ou appelez au 1 888 4SATURN • Ces offres sont d'une durée limitée et ne peuvent être jumelées. Elles s'appliquent aux nouveaux modèles Saturn 2002 en inventaire. Le prix d'achat inclut un crédit de livraison et ne peut être jumelé à aucun autre programme incitatif d'achat ou de location. Limmatriculation, l'assurance et les taxes ne sont pas incluses. Le transport et la taxe d'accise ne sont pas inclus dans le prix d'achat comptant. Pendant la durée du bail, le kilométrage qui vous est alloué est de 80 000 km et chaque kilomètre supplémentaire ne vous coûtera que 12 cents. L'offre de location est sujette à l'approbation de crédit. Les détaillants peuvent fixer un prix ou des mensualités moindres. Une commande ou un échange de véhicules entre détaillants peut être requis. Voyez votre détaillant Saturn pour plus de détails.

Saturn Saab Isuzu de Québec
765, rue Marais
Québec
681-5777

Saturn Saab Isuzu Rive-Sud
4585, boul. de la Rive-Sud
Lévis
835-1888

Saturn Isuzu de Sainte-Foy
3330, rue Watt
Sainte-Foy
653-1312

Saturn Isuzu du Saguenay
1330, boul. du Royaume
Chicoutimi
549-3320

SEARS

premier trimestre et le taux de dépenses a reculé de 70 points. Pour les quatre premières semaines du second trimestre (terminées le 27 avril), les ventes par catalogue ont augmenté de 20% par rapport à l'an dernier. M. Howlett révisé à la hausse ses prévisions de bénéfices. Il fait passer son pronostic 2002 de 1,15 \$ par action à 1,25 \$ et celui 2002 de 1,50 \$ à 1,60 \$. Il souligne toutefois que depuis la mi-octobre, le titre de la société a augmenté de 72% et qu'il se négocie à des multiples équivalents à ceux du premier tiers des sociétés de détail. Cours cible 12 mois: 27,50 \$.

■ Power Corp.: John Reucassel réitère une recommandation « performance de marché » sur Power Corp. (TOR, POW, 43,35 \$). Au premier trimestre 2002, la société rapporte un bénéfice par action dilué de 0,74 \$ par action, comparativement à 0,67 \$ l'an dernier et à une attente de 0,77 \$. La compagnie annonce de même une hausse de



son dividende de 18%. Celui-ci passe de 0,70 \$ à 0,82 \$ par action. L'analyste de BMO Nesbitt Burns indique que les résultats sont mixtes. Alors que les chiffres en provenance de Power Financial demeurent solides, les activités non reliées à la filiale sont toujours peu performantes. L'analyste fait passer de 3,39 \$ à 3,15 \$ par action son anticipation 2002 et de 3,75 \$ à 3,45 \$ celle 2003. Il précise que la réduction de ses prévisions reflète une reprise moins rapide qu'anticipée à l'intérieur des plus petites activités, particulièrement chez Gesca. M. Reucassel estime qu'à un escompte de 12% sur la valeur net de ses éléments d'actif, Power Corp. demeure raisonnablement évaluée. Il hausse cependant sa cible pour tenir compte des perspectives de la filiale Power Financial. Cours cible 12 mois: 45,50 \$.

■ Wendy's: Mitchell Speiser émet une forte recommandation d'achat sur Wendy's International. L'analyste de Lehman Brothers souligne que la filiale Tim Hortons représente maintenant le quart des revenus de la société et le tiers de ses bénéfices avant impôt. Il précise qu'elle domine le marché canadien du café et des beignes avec 70% de parts de marché. Avec des ventes annuelles de plus de 1 mil-

Wendy's

lion \$ US par établissement, Tim Hortons compte plus de 2000 restaurants au Canada. M. Speiser souligne cependant que le potentiel d'expansion demeure excellent. En appliquant les taux de pénétration enregistrés dans la région de l'Atlantique, il estime que le nombre de restaurants pourrait encore doubler. L'analyste ajoute que la pénétration du marché US ne fait que s'amorcer. Environ 150 établissements y ont été ouverts. L'entrée US se fait dans la région des Grands Lacs, où résident 50 millions d'individus, comparativement à 30 millions au Canada. Mitchell Speiser souligne que les Tim Horton américains perdent actuellement environ 5,3 millions \$ US, mais que cette perte est principalement attribuable à du développement d'infrastructures. En 2002, les activités US devraient afficher un flux de trésorerie positif et être accréditées au bénéfice en 2003. Cours cible 12 mois: 45 \$.

SUR LES MARCHÉS

Autre semaine décevante

Autre semaine décevante sur les marchés boursiers. Hier matin, le marché américain était en recul de 2,3% par rapport à lundi, le Nasdaq de 3,6%. Malgré consolation, à Toronto, la baisse n'a été que 0,7% jusqu'en matinée hier.

«Au Canada, on s'en tire mieux que sur les marchés américains», a noté Marcel Côté, conseiller chez RBC Dominion Valeurs mobilières.

Cette situation, à son avis, a un impact sur la remontée du dollar canadien face à la devise américaine. Le phénomène observé depuis quelque temps pourrait se poursuivre mais à un rythme lent.

Seulement trois sous-secteurs sur une possibilité de 14 ont été positifs cette semaine. Il s'agit des conglomérats, des services financiers, même si des banques ont affiché des résultats moins intéressants et les services publics dont BCE.

«La dernière décision du CRTC concernant BCE a plu au marché. Des spécialistes recommandent positivement ce titre. Les propos cette semaine du président de Bell Canada sur la possibilité que l'entreprise rachète le bloc de 20% des actions détenues par SBC a eu un effet rassurant, tout comme son engagement de maintenir le dividende», a expliqué M. Côté.

Stéphane Rail de Canaccord Capital accueille aussi positivement les positions prises cette semaine par la direction de BCE. «L'entreprise va se concentrer sur ses activités primaires. Il y aura moins de diversification et plus de concentration. Je ne serais pas surpris de voir l'entreprise se départir de certaines divisions moins rentables. La direction de BCE agit avec beaucoup de responsabilité», a-t-il observé.

Malgré la présente embellie au plan économique, les marchés pourraient bien être calmes pour encore quelques mois. «Les dernières statistiques sur l'augmentation du PIB au Canada sont très bonnes mais ça ne se traduit en profits. Les investisseurs préfèrent demeurer sur les lignes de côté. Les profits ne sont pas encore au rendez-vous», a commenté Claude Auger, conseiller à la Financière Banque Nationale.

M. Auger voit de bonnes opportunités d'achat d'actions dans le secteur des pharmaceutiques sujet à d'autres fusions. «Bien des titres de ce secteur ont été maltraités au cours des derniers mois. Ces entreprises présentent encore de bons profits. C'est un secteur qui a été négligé», a-t-il affirmé.

La progression de l'or a également retenu l'attention ces derniers temps. «C'est une valeur refuge comme le dollar américain l'a été. Je m'attends à ce que le prix de l'or continue de monter avant de se stabiliser. Les risques de conflit entre l'Inde et le Pakistan et les possibilités d'attentats terroristes contribuent à augmenter le prix de l'or», a estimé Stéphane Rail.

D'autre part, le représentant de Canaccord Capital demeure prudent face aux possibilités de hausses de profits dans le secteur bancaire. À son avis, les perspectives d'augmentations des affaires dans ce secteur sont limitées et les possibilités de réduction de coûts lui semblent beaucoup moins importantes qu'il y a quelques années. «Je ne serais pas surpris de voir des grandes banques canadiennes tenter à nouveau de fusionner malgré un précédent refus des autorités fédérales», a avancé M. Rail. Il prévoit, par ailleurs, des regroupements dans le secteur des technologies au cours des prochains mois.

Comme bien d'autres, Marcel Côté de RBC Dominion Valeurs mobilières s'attend à ce que la Banque du Canada hausse son taux d'escompte d'un quart de point la semaine prochaine, compte tenu de la bonne performance de l'économie canadienne ces derniers temps.

Hors Montréal, la SGF a privilégié la Mauricie

■ TROIS-RIVIÈRES (PC) — Signe de grande nécessité économique ou de bons projets porteurs, la Mauricie aura obtenu la plus grande part des investissements totaux auxquels a participé la Société générale de financement (SGF) à l'extérieur de Montréal.

En effet, si la métropole a bénéficié de plus de 40% des quelque 7,3 milliards \$ générés par la SGF depuis sa création en 1998, la Mauricie arrive bonne deuxième avec près de 7,4% de l'enveloppe totale, tout juste devant la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (7,3%).

Résultat? Plus de 535 millions \$ auront été injectés dans le milieu mauricien pour la création de 3150 emplois directs et indirects. Quant à la SGF, elle aura investi 69,2 millions \$ en fonds propres dans six projets précis.

«Le plus bel exemple est notre participation dans la modernisation de l'usine Wayagamack par la société Kruger à Trois-Rivières, affirme le président de la SGF, Claude Blanchet. La nouvelle entité Kruger Wayagamack inc. est effectivement détenue à 51% par la compagnie papetière et à 49% par SGF Rexfor.

PLUS EN RÉGION

Par ailleurs, M. Blanchet signale que la présence des investissements de la SGF dans les diverses régions du Québec s'est raffermie depuis quatre ans, puisque 63% des 173 investissements se sont réalisés en dehors de Montréal. «Sur les 43 000 emplois créés en quatre ans, 23 700 l'auront été en région et quant aux sommes investies, soit les 7 milliards \$, près de 4 milliards \$ seront allés dans les régions.»

Le président de la SGF se réjouit finalement que 94% des emplois créés depuis 1998 étaient liés aux industries de moyen ou haut savoir.

BOURSE DE TORONTO 26 compagnies appelées à disparaître

■ TORONTO — Le resserrement prévu des normes d'appartenance à l'indice S&P/TSX de la Bourse de Toronto pourrait se traduire par la radiation de 26 compagnies le mois prochain. C'est ce que rapporte le *Globe and Mail* en citant un analyste de la firme UBS Warburg, Garry Cooper. Selon M. Cooper, des compagnies comme GT Goup Telecom, E-L Financial Corp. et Hol-

linger sont parmi celles qui risquent de ne plus faire partie de l'indice après la fermeture des marchés le 21 juin. La décision de la firme de notation Standard & Poor's, qui gère maintenant l'indice de la Bourse de Toronto, devrait être annoncée le 14 juin et être appliquée la semaine suivante. La réforme de l'indice S&P/TSX doit se faire en trois phases d'ici la fin de l'année. (PC)

ÉTATS-UNIS Productivité record

■ WASHINGTON (AP) — Le taux de productivité aux États-Unis a atteint un record de 19 ans au premier trimestre de 2002. Selon les données du département américain du Travail, le taux était de 8,4% au cours de cette période, rencontrant ainsi les prévisions des analystes. (AP)

Nominations

Doyens à l'Université Laval

Richard Drouin et François Tavenas, respectivement président du Conseil d'administration et recteur de l'Université Laval, ont l'honneur d'annoncer les nominations suivantes.



Claude Beauchamp
Doyen de la Faculté des sciences sociales
1^{er} mandat de 2002-2006



Pierre J. Durand
Doyen de la Faculté de médecine
1^{er} mandat de 2002-2006



Pierre Lemieux
Doyen de la Faculté de droit
2^e mandat de 2001-2005



Gilles P. Simard
Doyen de la Faculté de musique
1^{er} mandat de 2002-2006



Luc Langlois
Doyen de la Faculté de philosophie
1^{er} mandat de 2002-2006



Linda Lepage
Doyenne de la Faculté des sciences infirmières
2^e mandat de 2002-2006



Claude Dubé
Doyen de la Faculté d'aménagement, d'architecture et des arts visuels
2^e mandat de 2001-2005



Marc Pelchat
Doyen de la Faculté de théologie et des sciences religieuses
2^e mandat de 2001-2005



Michel Pigeon
Doyen de la Faculté des sciences et de génie
1^{er} mandat de 2002-2006



Claude Simard
Doyen de la Faculté des sciences de l'éducation
1^{er} mandat 2002-2006



Monique Richer
Doyenne de la Faculté de pharmacie
1^{er} mandat de 2001-2005

En 2001-2002, onze doyens sur une possibilité de 17 ont vu leur mandat renouvelé ou ont été nommés pour un premier mandat.



Aujourd'hui Québec, demain le monde.

Groupe à succès



Rangée du haut (de gauche à droite): Marc N. Dorion, Richard Drouin, Philippe Boivin, Jean-François Dolbec, Jean-François Routhier, Pierre Boivin, Pierre Jolin, Anouk Alarie, Philippe Leclerc, Denis Roy, Marc Germain, France Bonsaint.

Rangée du bas (de gauche à droite): Mario Lacombe, Caroline Morin, Caroline Fontaine, Danielle Drolet, Pascal Paradis, François Amyot, Nathaly T. Marcoux, Louise Gauthier, Isabelle Germain, Jean-François Fournier, Doris Dion, Kim Thomassin, Marie-Paule Gagnon.

À son cabinet de Québec, l'équipe McCarthy Tétraut regroupe des avocates et avocats qui s'impliquent et vous conseillent efficacement dans la réalisation de vos projets de même que dans la prévention et la résolution de vos problèmes juridiques.

McCarthy Tétraut

Voici l'équipe McCarthy Tétraut, partenaire du succès de votre entreprise.

Droit⁺

Nous redéfinissons les attentes.

- Vancouver
- Calgary
- London
- Toronto
- Ottawa
- Montréal
- Québec
- New York
- London

mccarthy.ca

McCarthy Tétraut s.r.l.
Le Complexe St-Amable, 1150, de Claire-Fontaine, bureau 700
Québec (Québec) G1R 5G4

Great Lakes Hydro achète six centrales hydroélectriques au coût de 31,5 millions \$US

■ MASSON-ANGERS, Québec — Le Fonds de revenu Great Lakes Hydro vient de faire l'acquisition de six centrales hydroélectriques sur la rivière Androscoggin, au New Hampshire, pour un montant de 31,5 millions \$US. Toute l'électricité produite par ces installations sera vendue à Energie Brascan, une filiale à part entière de Brascan Corporation, en vertu d'une convention de 20 ans. Cette acquisition augmente le nombre de centrales hydroélectriques du Fonds à 21. Ces centrales sont situées en Ontario, au Québec, en Colombie-Britannique, dans le Maine ainsi qu'au New Hampshire. (PC)

Glaxo et Bristol-Myers discutent de fusion

NEW YORK - LONDRES (Reuters) — La britannique GlaxoSmithKline et l'américaine Bristol-Myers Squibb ont eu des discussions préliminaires en vue d'une éventuelle fusion, a écrit le *New York Times* vendredi, citant des responsables proches de ces discussions.

Ces sources ont précisé au *Times* que ces négociations entre le leader européen de la pharmacie et Bristol-Myers, qui est le numéro cinq mondial, avaient été purement exploratoires et qu'elles visaient à déterminer si une acquisition de l'américaine par Glaxo serait faisable plutôt qu'à définir les

moens de réaliser cette opération. Interrogé sur cette information, un porte-parole de Glaxo s'est refusé à tout commentaire mais le groupe avait affirmé par le passé qu'il ne laisserait pas lui échapper une bonne opportunité d'acquisition.

Il y a seulement quelques semaines, son directeur général John Coombe a déclaré que les regards du groupe britannique étaient tournés vers Bristol-Myers. La rentabilité des deux géants de la pharmacie est menacée par la perspective de l'apparition prochaine sur le marché de médica-

ments génériques bon marché qui concurrenceront certains de leurs produits-vedettes dont les brevets doivent bientôt arriver à expiration.

Cette perspective a amené leurs dirigeants à chercher à compenser ce manque à gagner prévisible par le lancement de nouveaux produits à succès ou encore par la prise de contrôle de certains de leurs concurrents.

Selon les données réunies par Reuters, la capitalisation boursière de Glaxo frôle les 134 milliards \$, soit bien plus que les 58 milliards de Bristol-Myers Squibb.

De lucratifs brevets des deux géants viennent à échéance

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

Également placés gratuitement sur Internet à www.appels.doffres.com

SPSNQ AVIS D'APPEL D'OFFRES

Projet : **AQUARIUM DE QUÉBEC - LOT 310**

Échéancier des travaux : Juillet 2002 — Septembre 2002

Propriétaire : **La Société des Parcs de Sciences naturelles du Québec**

Professionnels : **Beaugregard & Associés, architectes paysagistes**
1095, avenue Rousseau, Sillery (Québec)
Tél. : 694-7102, Téléc. : 681-2390

Le Propriétaire demande des soumissions pour les travaux d'Aménagements extérieurs - Secteur des marais.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être consultés à partir du 3 juin 2002, à 13h30, au bureau de l'Association de la Construction du Québec, Région de Québec ou être obtenus contre un dépôt non remboursable de cent (100\$) dollars à l'ordre de la S.P.S.N.Q. au 1675, avenue des Hôtels à Sainte-Foy.

N.B. : Une visite du site des travaux est prévue le mercredi 5 juin à 9h au 1675, avenue des Hôtels à Sainte-Foy.

Les soumissions seront reçues au bureau du Propriétaire, dans des enveloppes cachetées et adressées à l'attention de M. Jean-Marie Tanguay, Chargé de Projet, jusqu'à 16h, heure locale, le 20 juin 2002, pour y être ouvertes publiquement, le même jour et à la même heure.

Les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque visé à l'ordre du Propriétaire d'un montant de dix pour cent (10%) de la valeur de la soumission ou d'un cautionnement de soumission du même montant, valide pour une période de soixante (60) jours après la date de fermeture des soumissions. Cette garantie de soumission sera remplacée à la signature du contrat par une garantie d'exécution et une garantie des obligations pour gages, matériaux et services. Lorsque ces garanties sont sous forme de cautionnement, le montant de chacune d'elles est égal à cinquante pour cent (50%) du prix du contrat.

Seules seront considérées aux fins d'octroi du contrat les soumissions des entrepreneurs détenant la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment.

Le Propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

LEMIEUX NOLET
syndics de faillite et gestionnaires

District de QUÉBEC
No division: 10-Kamouraska
No cour: 250-11-00085-028
No dossier: 43-128882

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
9102-2137 QUÉBEC INC., corps politique et incorporé ayant son siège social au 145, route 132, Cacouna (Québec) G0L 1G0 et faisant affaires sous la raison sociale de **«ÉBÉNISTERIE J.M. 2000 ENR.»**

Avis vous est par la présente donné que la faillite de 9102-2137 QUÉBEC INC., corps politique et incorporé ayant son siège social au 145, route 132, Cacouna (Québec) G0L 1G0 est survenue le 24 mai 2002, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 13 juin 2002, à 10h30, au bureau de Lemieux Nolet inc., 6, rue Iberville, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 1G7.

Fait à Rimouski, ce 27^e jour de mai 2002
LEMIEUX NOLET INC.
Michel Paré, C.A., CIRP, Syndic Responsable de l'actif

5, rue Saint-Germain Est
Bureau 202
Rimouski (Québec) G5L 1A1

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
9099-4856 QUÉBEC INC.

PRENEZ AVIS que la compagnie 9099-4856 Québec inc. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Signé à Québec, le 29 mai 2002
Joli-Cœur, Lacasse, Geoffrin, Jetté, St-Pierre, s.é.n.c.
procureur de la compagnie

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
9096-6912 QUÉBEC INC.

PRENEZ AVIS que la compagnie 9096-6912 Québec inc. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Signé à Québec, le 29 mai 2002
Joli-Cœur, Lacasse, Geoffrin, Jetté, St-Pierre, s.é.n.c.
procureur de la compagnie

APPEL D'OFFRES
PROJET : 002-001
MODERNISATION DES SYSTÈMES D'APPORT D'AIR FRAIS ET D'ÉVACUATION DES CORRIDORS DU 999, BOURLAMAQUE

AVIS PUBLIC, par les présentes, est donné que des offres cachetées, scellées et adressées au directeur général de l'Office municipal d'habitation de Québec, 350, boulevard Charest Est, Québec G1K 3H5 (7^e étage) seront reçues jusqu'à **14 heures, le mardi 18 juin 2002**.

Les intéressés pourront obtenir les documents de soumission et des renseignements pertinents à l'adresse mentionnée ci-dessus (6^e étage) à partir de 13h30 le mercredi 5 juin 2002, et ce, jusqu'au mercredi 12 juin 2002. Le bureau est ouvert entre 8h30 et 16h30 (fermé entre 12h et 13h30).

Un versement de 25,00 \$ sera exigé pour l'obtention des documents de soumission, ce montant sera non remboursable.

Les entreprises qui présenteront des prix sont tenues d'assister à la **réunion obligatoire** qui aura lieu le mercredi 12 juin 2002 à 14h au 999, Bourlamaque.

Un chèque visé représentant 10% du montant de la soumission et fait à l'ordre de l'Office municipal d'habitation de Québec ou un cautionnement de soumission représentant le même montant devra accompagner la soumission des entrepreneurs.

L'Office municipal d'habitation de Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Donné à Québec, le 29 mai 2002.

Pour information:
DANIEL BOUCHARD
Tél. : 691-7571
Téléc. : 691-4724

Le directeur général
Jocelyn Bigras

Utilisez le forfait « VÉHICULE »

7 jours 27,51\$ + taxes (3 lignes)

Les petites annonces du Soleil
844-4444

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

AVIS est par les présentes donné que, suite au décès de FLORENCE DE CARPIEL survenu le 11 mars 2002, en son vivant domiciliée au 555, avenue de la Station, Shawinigan (Québec) G9N 1V9, un inventaire des biens de la défunte Ma CHRISTIANE LEFEBVRE, notaire, au 2400, avenue St-Marc, Shawinigan (Québec), G9N 2J7.

PME-INTER, NOTAIRES
Par Pierre BELANGER, notaire

Belhumeur Pronovost SYNDICS ET GESTIONNAIRES

Dans l'affaire de la faillite de : **TECHNI PAINT INC.**

AVIS DE VENTE PAR SOUMISSIONS

Le syndic soussigné fait appel à des soumissions pour la vente des biens ci-après décrits :

- **Bâtiment industriel :** Conforme à toutes les normes environnementales relatives à sa vocation actuelle, situé au 3750, rue de l'Aéroport, à Trois-Rivières, incluant des installations et des équipements spécialisés dans le domaine de la peinture d'aéronefs et de véhicules terrestres, tels que : chambres à peinture complètes et fonctionnelles, additionnées d'un atelier de préparation, d'un système de ventilation, ainsi que tout le matériel et l'outillage nécessaires aux opérations de peinture (compresseurs, échafaudage, pompes, projecteurs, etc.);
- **Autres équipements divers tels que :** Chariot élévateur « Caterpillar » modèle V50D; plate-forme de levage hydraulique « Grove »; soudeuse à l'arc « Lincoln Electric »; etc.
- **Mobilier et équipement de bureau et système informatique.**
- **Stocks de peinture et autres fournitures**

Nous favorisons les soumissions pour l'acquisition en bloc des biens de l'entreprise, mais considérons tout de même les soumissions pour un ou certains lots seulement.

Ces biens sont sujets à des charges, liens et garanties.

INSPECTION DES ACTIFS

Les actifs pourront être examinés sur rendez-vous seulement en communiquant avec M. Rémy Gingras, représentant de SERVICE D'INVENTAIRE GINGRAS (SIG), au numéro : (819) 692-9588 ou (819) 375-6315.

RÉCEPTION ET OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Toutes les soumissions devront parvenir au bureau du syndic, au 1350, rue Royale, bureau 1401, Trois-Rivières, le ou avant le **mercredi 10 juillet 2002, à 16 h**, date et heure auxquelles elles seront ouvertes.

Seules les soumissions cachetées et accompagnées d'un chèque visé, représentant 15% du montant de la soumission à titre d'arrhes, et portant au recto de l'enveloppe la mention lisiblement inscrite : **SOUSSION RE : Techni paint inc.**, seront considérées.

AUTRES CONDITIONS ET RÉSERVES SE RAPPORTANT À LA VENTE DES BIENS

Les modalités et conditions se rapportant aux soumissions et à la vente des biens pourront être obtenues au bureau du syndic ou lors de l'inspection des actifs. Ces conditions et réserves font partie intégrante de la présente demande de soumissions et il est de la responsabilité de chaque soumissionnaire d'en obtenir copie.

DATÉ DE TROIS-RIVIÈRES, ce 28^e jour de mai 2002.

BELHUMEUR PRONOVOST & ASSOCIÉS INC.
Syndic de l'actif de **TECHNI PAINT INC.**
Par : **Michel Belhumeur, C.A., CIRP, Syndic**
1350, rue Royale, bureau 1401, Trois-Rivières (Québec) G9A 4J4
Téléphone : 819.697.0009, Télécopieur : 819.697.0020
Sans frais : 1.877.797.0009
www.bpsyndics.com, syndics@bpsyndics.com

LEMIEUX NOLET
syndics de faillite et gestionnaires

Canada
PROVINCE DE QUÉBEC
District de Québec
Division de Saint-François
No de cour : 450-11-000107-023
No de sur. : 42-040016

COUR SUPÉRIEURE
« En matière de faillite »

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :
LES PNEUS ROUTHIER INC., corporation légalement constituée, ayant fait affaire au 630, Desmarais, Richmond (Québec) J0B 2H0

Avis vous est par la présente donné que la débitrice ci-haut mentionnée a fait cession de ses biens le 24 mai 2002 sous le numéro 42-040016 des dossiers du Surintendant des faillites et que Lemieux Nolet Inc. a été nommé syndic à la faillite. La première assemblée des créanciers aura lieu le 12 juin 2002 à 10h, au bureau du séquestre officiel, 2665, rue King Ouest, bureau 600, Sherbrooke (Québec).

Fait à Québec, ce 28^e jour de mai 2002.

LEMIEUX NOLET INC.
Claude Moisan, C.A CIRP Syndic Responsable de l'actif

1265, boulevard Charest Ouest
10^e étage, bureau 1000
Québec (Québec) G1N 2C9

ROY, MÉTIVIER, ROBERGE SYNDICS

Roy, Métivier, Roberge
SYNDICS

LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ

Avis est, par les présentes, donné que, **GRUPE A.C. COURTIER INC.**, du 4915, boul. Hamel Ouest, QUÉBEC (Québec), a fait cession de ses biens le 21^{er} jour de mai 2002 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 11^{er} jour de juin 2002 à 15 heures, au bureau du syndic, 2960, boul. Laurier, bureau 210, SAINTE-FOY (Québec).

DATÉ DE SAINTE-FOY, ce 1^{er} jour de juin 2002.

ROY, MÉTIVIER, ROBERGE, SYNDIC
à l'actif de **Groupe A.C. Courrier Inc.**

Québec - Victoriaville - Trois-Rivières - Beauce
- Shawinigan - Drummondville - Chicoutimi
- Rivière-du-Loup - Thetford-Mines

Iberville III
2960, boul. Laurier, bureau 210, Sainte-Foy (Québec) G1V 4S1
Tél. : (418) 651-5500 - Télécopieur : (418) 651-8077

Commission scolaire de la Capitale

APPEL D'OFFRES
N° 200101148

PROJET : RÉNOVATION INTÉRIEURE ET REMPLACEMENT DU SYSTÈME CENTRAL D'AIR ÉCOLE JOSEPH-FRANÇOIS-PERRAULT
140, chemin Ste-Foy
Québec (Québec) G1R 1T2

PROPRIÉTAIRE : COMMISSION SCOLAIRE DE LA CAPITALE
Service des ressources matérielles
125, des Commissaires Ouest
Québec (Québec) G1K 1M7
Téléphone : (418) 525-8010 poste 257
Télécopieur : (418) 525-9217

ARCHITECTES : LES ARCHITECTES BEAUDET & VALIN
1535, chemin Ste-Foy, bureau 350
Québec (Québec) G1S 2P1
Téléphone : (418) 681-3571

INGÉNIEURS LSL GROUPE-CONSEIL
4715, des Replats, suite 261
Québec (Québec) G2J 1B8
Téléphone : (418) 623-2802

La Commission scolaire de la Capitale, propriétaire, demande des soumissions pour la rénovation intérieure et le remplacement du système central d'air à l'école Joseph-François-Perrault.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus par les entrepreneurs généraux au bureau de l'architecte à partir de 10 heures, le 3 juin 2002, sur réservation suivant un préavis par téléphone, contre un dépôt non remboursable de vingt-cinq dollars (25 \$), TPS et TVQ incluses, payable en argent ou par chèque visé fait à l'ordre de la Commission scolaire de la Capitale.

Un dossier complet sera également disponible pour consultation au Bureau des Soumissions déposées du Québec.

Les soumissions dans des enveloppes cachetées et identifiées « École Joseph-François-Perrault, Rénovation intérieure et remplacement du système central d'air » adressées aux Services des ressources matérielles de la Commission scolaire de la Capitale, seront reçues au 125, des Commissaires Ouest à Québec, jusqu'à onze heures (11 heures), heure en vigueur localement, le mercredi 19 juin 2002, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé équivalant à 10 % de la soumission totale, fait à l'ordre du propriétaire, ou d'un cautionnement de soumission d'une compagnie canadienne accréditée, établi au même montant total, valide pour une période de 45 jours de la date d'ouverture des soumissions.

Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat de construction pour une garantie d'exécution et une garantie des obligations pour gages, matériaux et services, sous forme de cautionnement. Le montant de chacune d'elles correspond à 50 % du prix du contrat.

Seules seront considérées aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord et détenant, le cas échéant, la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q., c. B-1.1).

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leurs soumissions.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions du Règlement sur les contrats de construction des immeubles des commissions scolaires en vigueur depuis avril 1994.

La visite des lieux se fera le jeudi 12 juin 2002 à 15 h 30. Tous les entrepreneurs soumissionnaires sont invités à assister à cette visite avant de présenter leurs soumissions respectives.

La Commission scolaire de la Capitale ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

La Commission scolaire de la Capitale se réserve le droit d'accorder le contrat en tout ou en partie.

Jean-Pierre Blanchet, directeur
Services des ressources matérielles

CHUQ CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE QUÉBEC (CHUQ)

L'HÔTEL-DIEU DE QUÉBEC

Le CHUQ demande des soumissions pour les travaux suivants:

Projet Remplacement du système de ventilation S-350BA L'Hôtel-Dieu de Québec	Cautionnement de soumission 10% (valeur des travaux)
--	--

Les personnes intéressées doivent consulter les avis d'appel d'offres diffusés par l'intermédiaire des babillards électroniques sur le site de CIEC ou de MERX :

Courriel : www.ciec.net ou www.merx.cebra.com

Les marchés sont ouverts seulement aux produits, services et fournisseurs ayant pour origine le Québec et, si les accords de libéralisation des marchés publics le requièrent, les territoires avec lesquels le Québec a conclu ces accords sur les marchés visés.

Les soumissions seront reçues le mardi 18 juin 2002, aux Services financiers du CHUQ.

Pour réservation des documents, contre 50\$ non remboursable (chèque visé ou argent comptant), contacter madame Hélène Guilmette au numéro suivant : (418) 622-1008, poste 182.

Le propriétaire n'est tenu d'accepter aucune des soumissions reçues, même la plus basse.

ROY, MÉTIVIER, ROBERGE SYNDICS

Roy, Métivier, Roberge
SYNDICS

LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ

Avis est par les présentes donné que **CONCEPT GARNEAU LACHANCE INC.**, du 2575, rue Watt, bureau 1B, SAINTE-FOY (Québec) a fait cession de ses biens le 24^e jour de mai 2002 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 11^{er} jour de juin 2002 à 14h30 au bureau du syndic, 2960, boul. Laurier, bureau 210, SAINTE-FOY (Québec).

DATÉ DE SAINTE-FOY, ce 29^e jour de mai 2002.

ROY, MÉTIVIER, ROBERGE, SYNDIC
aux biens de **Concept Garneau Lachance Inc.**

Québec - Victoriaville - Trois-Rivières - Beauce
- Shawinigan - Drummondville - Chicoutimi
- Rivière-du-Loup - Thetford-Mines

Iberville III
2960, boul. Laurier, bureau 210, Sainte-Foy (Québec) G1V 4S1
Tél. : (418) 651-5500 - Télécopieur : (418) 651-8077

ROY, MÉTIVIER, ROBERGE SYNDICS

Roy, Métivier, Roberge
SYNDICS

LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ

Avis est, par la présente, donné que **9088-1335 QUÉBEC INC.** ayant fait affaires sous la raison sociale de «CARDIO-FLEX» au 4635, 1^{re} Avenue, bureau 105, CHARLESBOURG (Québec), a déposé un avis d'intention de faire une proposition le 24^e jour d'avril 2002 et, n'ayant pas déposé sa proposition dans les délais requis, est réputée avoir fait cession de ses biens le 25^e jour de mai 2002. La première assemblée des créanciers sera tenue le 18^e jour de juin 2002 à 10 heures 30, au bureau du syndic au 2960, boul. Laurier, bureau 210, STE-FOY (Québec).

DATÉ DE SAINTE-FOY, ce 1^{er} jour de juin 2002.

ROY, MÉTIVIER, ROBERGE, SYNDIC
à l'actif de **9088-1335 Québec Inc.**

Québec - Victoriaville - Trois-Rivières - Beauce
- Shawinigan - Drummondville - Chicoutimi
- Rivière-du-Loup - Thetford-Mines

Iberville III
2960, boul. Laurier, bureau 210, Sainte-Foy (Québec) G1V 4S1
Tél. : (418) 651-5500 - Télécopieur : (418) 651-8077

loto-québec

APPEL DE SOUMISSIONS N° 02-511
SERVICE DE CUEILLETTE, DE LIVRAISON ET DE RETOUR DE BILLETS DE LOTERIE ET DE FOURNITURES DIVERSES
CLÔTURE : LE 27 JUIN 2002 11 H, HEURE LOCALE

Loto-Québec désire recevoir des offres relativement à un service de cueillette, de livraison et de retour de billets de loterie et de fournitures diverses dans les régions suivantes :

- Lot 1 : région de Québec, Chicoutimi et Côte-Nord;
- Lot 2 : région de Québec, Bas-Saint-Laurent et Îles-de-la-Madeleine;
- Lot 3 : région de l'Abitibi et Outaouais (incluant Mont-Laurier)

Les fournisseurs peuvent obtenir l'information sur l'appel de soumissions en visitant le site Internet de l'entreprise :

www.loto-quebec.com
ou en se présentant à :

Direction de l'approvisionnement
500, rue Sherbrooke Ouest, 18^e étage
Montréal (Québec) H3A 3G6

Du lundi au vendredi entre 9 h et 12 h et entre 18 h 30 et 16 h

Émis le 1er juin 2002

Raymond Chabot inc.

Dans l'affaire de la faillite de : **MARTIN DESROSIERS CONSULTANT INC.**, personne morale légalement constituée ayant son siège social et place d'affaires au 2709, chemin Ste-Foy, Sainte-Foy (Québec) G1V 1V3.

Avis est par les présentes donné que **MARTIN DESROSIERS CONSULTANT INC.** a déposé une cession de ses biens entre les mains de **RAYMOND, CHABOT INC.**, le 28 mai 2002 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 18 juin 2002 à 10h, au bureau du syndic, au 888, rue St-Jean, bureau 200, Québec (Québec).

FAIT À QUÉBEC, ce 1^{er} juin 2002.

Raymond, Chabot Inc.
Syndic de l'actif de **MARTIN DESROSIERS CONSULTANT INC.**
Jocelyn Renaud, CMA, CIRP, syndic
888, rue St-Jean, bureau 200
Québec (Québec) G1R 5H6, tél. : (418) 647-3078
Télécopieur : (418) 647-2633

« Le Soleil, ça fait partie de la maison, c'est notre petit quotidien, notre outil à nous pour se documenter, pour nos sorties »

Johanne Gagnon

BOISBRIAND

L'usine GM obtient un sursis

TORONTO (PC) — General Motors du Canada s'est engagée à ne pas démolir l'usine de Boisbriand pour une période d'au moins un an suivant sa fermeture, à la fin du mois d'août, dans le cadre d'une entente de principe conclue avec le syndicat des Travailleurs canadiens de l'automobile.

Les TCA ont qualifié cette entente de victoire, puisqu'elle donnera plus de temps au syndicat, à GM et aux gouvernements pour trouver un acheteur pour l'usine.

L'entente comporte également des améliorations aux indemnités ainsi qu'au régime de retraite pour les quelque 1400 employés qui seront touchés par la fermeture de l'usine.

Les travailleurs seront appelés à se prononcer sur cette entente à l'occa-

sion d'une assemblée qui aura lieu demain matin, à Laval.

« Il y aura un moratoire concernant la démolition de l'usine pour une période d'au moins une année », a déclaré hier un porte-parole des TCA, Peter Kennedy. Les représentants du syndicat au Québec ainsi que les dirigeants de la section locale des TCA à Boisbriand ont pour leur part refusé de faire le moindre commentaire avant que les détails de l'entente n'aient été présentés aux membres.

M. Kennedy a pour sa part indiqué que l'entente permettra aux employés — dont la majorité sont admissibles à la retraite — de bénéficier d'un régime de retraite plus avantageux que ce qui est prévu dans le cadre de l'actuel contrat de travail.

Du monde militaire à l'univers civil

■ R & D pour la défense Canada (RDDC) — Valcartier, anciennement connu sous le nom de Centre de recherches pour la défense Valcartier (CRDV), a signé un protocole d'entente avec Innovatech Québec — Chaudière-Appalaches dans le but de valoriser les applications de la recherche militaire sur le marché civil. Les travaux des chercheurs de RDDC — Valcartier portent plus particulièrement sur les systèmes optiques, d'information et de combat. Selon le protocole, d'une durée de trois ans, Innovatech mettra à la disposition des chercheurs-entrepreneurs des fonds pour leur permettre de franchir plus aisément l'étape de la précommercialisation. Ultérieurement, les deux organismes espèrent que l'initiative favorisera le démarrage de nouvelles entreprises et la création d'emplois. A.M.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

Également placés gratuitement sur Internet
www.appels.doffres.com

VILLE DE QUÉBEC AVIS PUBLIC

PRENEZ AVIS, par les présentes, qu'en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par le règlement « VQC-5 », le Comité exécutif de la Ville de Québec a édité, le 31 mai 2002, l'ordonnance numéro 229, ayant pour objet la vente d'objets divers et l'opération des cafés-terrasses sur le domaine public, le 2 juin 2002 (ou le 9 juin 2002 en cas de pluie), de 9 h à 18 h, sur l'avenue Cartier, entre la Grande Allée et la rue Crémazie Ouest, dans le cadre de la Fête du printemps - Avenue Cartier.

Il peut être pris connaissance de cette ordonnance au bureau de la soussignée durant les heures d'ouverture.

Le greffier de la Ville,
Josette Tessier, notaire

Québec, le 31 mai 2002

APPEL D'OFFRES



PARC NATIONAL DE LA GASPÉSIE

Centre d'interprétation
Projet Sépaq no : 1130
Projet Roche no : 22433-420
Appel d'offres no : AO-425/Lot 153/Enveloppe

La Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq) demande des soumissions pour le Centre d'interprétation en ce qui a trait à l'enveloppe. Une description sommaire des travaux à exécuter est présentée au cahier des conditions particulières du devis.

Les documents de soumission peuvent être obtenus au 146, avenue Grand-Pré, C.P. 988, Bonaventure (Québec) G0C 1E0. Prière de téléphoner au préalable afin de s'assurer de la disponibilité des documents (tél. : 418-534-3130).

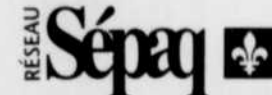
Seules seront considérées les soumissions présentées par des personnes physiques ou morales ayant un établissement dans les régions administratives 11 (Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine) et/ou 01 (Bas-Saint-Laurent) et qui ont commandé les documents d'appel d'offres au même nom que celui sous lequel elles soumissionnent. Advenant que le montant de la plus basse soumission excède le montant budgétaire évalué à 430 000,00 \$ (taxes en sus), la Sépaq se réserve le droit de retourner en appel d'offres.

Les soumissions (l'originale et une copie complète) seront reçues jusqu'au 21 juin 2002 à 15 h et seront ouvertes publiquement le même jour, à la même heure, au bureau de Roche ltée, Groupe-conseil, sis au 146, avenue Grand-Pré, C.P. 988, Bonaventure (Québec) G0C 1E0. Le numéro d'appel d'offres devra être clairement identifié sur l'enveloppe de soumission.

La Sépaq se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions déposées.

Le directeur des immobilisations et des ressources matérielles,
Gaëtan Thibault, ing.

Tous les appels d'offres de la Société peuvent être consultés sur Internet
http://www.sepaq.com/immo



AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

Également placés gratuitement sur Internet
www.appels.doffres.com

TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE APPEL D'EXPRESSION D'INTÉRÊT

La Nation Naskapi de Kawawachikamach, Schefferville, Québec, invite les entreprises ayant une technologie capable d'enlever des concentrations élevées de manganèse dissout et de fer (dissout et en suspension) dans une source d'eau potable à présenter une expression d'intérêt.

L'expression d'intérêt doit contenir :

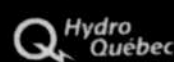
- Une description de la technologie;
- Réalisations antérieures pertinentes dans ce type de projet;
- Description des données et des tests préalables requis afin de valider l'efficacité de la technologie à Kawawachikamach.

Les expressions d'intérêt seront évaluées par un comité d'experts. Plus d'une pourrait être retenue afin d'évaluer l'efficacité de la technologie à Kawawachikamach. La technologie jugée adéquate fera l'objet d'une demande d'offre de service détaillée en vue d'octroyer un contrat clé en main.

Toute demande d'information doit être par écrit. Les demandes d'information et les expressions d'intérêt (6 copies) doivent être adressées à :

Bruser & Associés Inc.
7636, boul. Wilfrid-Hamel, bureau 112
Sainte-Foy (Québec) G2G 1C1
Att : M. Serge Simard, T.P.
Tél. : (418) 872-8283 (#204)
Téléfax : (418) 877-1514
Courriel : bruser@bruser.ca

Les expressions d'intérêt doivent être reçues avant le 14 juin 2002 à 17 heures.



Appel de candidatures en géomatique

Hydro-Québec désire vous informer qu'elle procède actuellement à un appel de candidatures auprès des fournisseurs qui œuvrent directement dans le secteur d'activité Géomatique.

Les candidatures doivent être déposées avant 14 h 00, le 17 juin 2002.

Pour y participer, vous devez accéder au site Internet d'Hydro-Québec à l'adresse suivante :

www.hydroquebec.com/soumissionnez

dans la rubrique **A signaler** ! 27 mai 2002 — ouverture d'un appel de candidatures en géomatique.

Vous aurez accès à l'information nécessaire pour vous procurer le document d'appel de candidatures.

APPEL D'OFFRES

CENTRE DE LA PETITE ENFANCE LA CHARMILLE DEMANDE DES SOUMISSIONS POUR AJOUT D'UN VESTIBULE AU C.P.E. LA CHARMILLE

Selon un contrat à forfait

Architectes Côté Chabot Morel, architectes 9285, boul. l'Ornière Québec (Québec) G2B 4H4	Ingénieurs en structure Génivar Groupe-Conseil 5355, boul. des Gradiers Québec (Québec) G2J 1C8	Ingénieurs en mécanique électrique Génivar Groupe-Conseil 5355, boul. des Gradiers Québec (Québec) G2J 1C8
---	--	---

Information

Les entrepreneurs généraux et les sous-traitants pourront obtenir les documents de soumission au bureau de l'architecte à compter du 4 JUILLET 2002 moyennant un dépôt de 25\$ (non remboursable) sous forme de chèque ou mandat de poste émis à l'ordre du C.P.E. La Charmille.

Les soumissions seront insérées dans des enveloppes cachetées et adressées au soumissionnaire. Elles seront reçues au Centre de la Petite Enfance La Charmille, Cité universitaire, Québec G1K 7P4 jusqu'à 14h (heure locale en vigueur), le 18 JUILLET 2002 pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Les soumissions devront être accompagnées d'une garantie de soumission équivalente à 10% du prix soumissionné pour la réalisation des travaux ci-haut mentionnés. Elle doit être soumise sous forme de chèque visé libellé au nom du C.P.E. La Charmille ou sous forme de cautionnement de soumission, établi au même montant, valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions.

Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour une garantie d'exécution et une garantie des obligations pour gages, matériaux et services. Lorsque ces garanties sont sous forme de cautionnement, le montant de chacune d'elles correspond à 50% du prix du contrat et lorsqu'elles sont sous forme de chèque visé, le montant de chacune d'elles correspond à 10% du prix du contrat.

Seules seront considérées aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une autre province ou un territoire visé par cet accord et détenant, le cas échéant, la licence requise en vertu de la « Loi sur le bâtiment (L.R.Q., c. B-1.1) ».

Une visite des lieux pour les entrepreneurs en présence des professionnels se tiendra le lundi, 10 juin 2002 à 9h.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants tant par leur solvabilité que pour le contenu de leurs soumissions. Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions du « Règlement sur les contrats de construction des immeubles des commissions scolaires » (Décret 1015-90 tel que modifié par le Décret 360-94). Le propriétaire ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.

Claire Sénéchal, directrice

1^{er} juin 2002

Encan public

Secrétariat du Conseil du trésor

DOSSIER : 01-0091

Le Directeur général des achats du gouvernement du Québec mettra aux enchères un grand nombre de véhicules, de la machinerie et de l'équipement lourd (approximativement 400 articles) appartenant au gouvernement du Québec et à différents organismes du secteur public.

Catégories de véhicules : Automobiles, camionnettes (essence et diesel), fourgonnettes et minibus.
Catégorie de machinerie lourde et d'équipement : Camions (essence et diesel), souffleuses, niveleuses, rétrochargeuses, tracteurs, bennes, remorques, fardiers, épandeurs, compacteurs à rouleau, pièces d'atelier mécanique et autres accessoires.
Divers : Motos, motoneiges et un véhicule tout-terrain.

Date : Le samedi 8 juin 2002 à 9 h 30.

Lieu : 5833, boulevard Pierre-Bertrand, Québec.

Inscription et inspection des biens : Pour enchérir sur un lot mis en vente, il faut s'inscrire sur les lieux. Un numéro d'enchérisseur sera remis sur présentation du permis de conduire. On peut s'inscrire et inspecter ces biens les 6 et 7 juin, de 8 h 30 à 17 h et le 8 juin, de 8 h à 9 h 30.

Obtention des documents : On peut obtenir les documents concernant la description des biens mis aux enchères et les conditions de vente à l'adresse suivante :

Service à la clientèle

1500H, rue Jean-Talon Nord, porte 1.12

Sainte-Foy (Québec) G1N 4T5

Téléphone : (418) 643-5438 ou,

sans frais : 1 888 588-5438

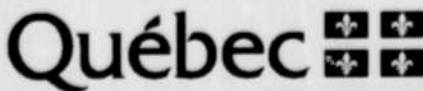
Information accessible dans le site Internet du Secrétariat du Conseil du trésor :

www.tresor.gouv.qc.ca/services/encan.htm.

Conditions de vente : Le paiement total des biens acquis, incluant les frais de 5 %, la TPS et la TVQ, devra être fait avant le 12 juin à 11 h. Ce paiement peut être effectué en arriant comptant, sous forme de chèque visé, de chèque de voyage, de mandat-poste ou de mandat bancaire fait à l'ordre du MINISTRE DES FINANCES. Les cartes de crédit VISA ou MASTERCARD de même que le paiement direct (INTERAC) seront également acceptés.

La directrice générale des achats,

Marie-Josée Linteau



On prépare l'avenir

APPEL D'OFFRES

PROJET : Aménagement d'une unité psychiatrique
INSTITUTION : CLSC-CHSLD-CH de la MRC Denis-Rivérin, Sainte-Anne-des-Monts
Le CLSC - CHSLD - CH de la MRC Denis-Rivérin, demande des soumissions pour l'aménagement d'une unité psychiatrique au centre hospitalier à Sainte-Anne-des-Monts. Les documents contractuels pourront être obtenus :

Michel Bernard, architecte
171, rue Stanley
New Richmond (Québec) G0C 2B0
Tél. : (418) 392-4145

contre un chèque visé non remboursable de 50,00 \$ émis à l'ordre du propriétaire. Les soumissions devront être accompagnées soit d'un cautionnement de soumission délivré par une institution financière et établi au montant de 10% de la valeur de la soumission valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions, soit d'un chèque visé au montant de 5% de la valeur de la soumission fait à l'ordre du propriétaire, soit d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par les gouvernements du Québec ou du Canada dont la valeur nominale est de 5% de la valeur de la soumission.

Une visite sera effectuée au centre hospitalier, le jeudi 13 juin 2002 à 13h00. Les entrepreneurs pourront nous rencontrer à l'entrée principale du centre hospitalier. Les soumissions seront reçues à l'endroit suivant :

CLSC-CHSLD-CH de la MRC Denis-Rivérin
Att. M. Benoît Desbiens c.s.
Coordonnateur des services financiers et de soutien
50, Belvédère
Sainte-Anne-des-Monts (Québec) G4V 1X4
Tél. : (418) 763-2261

Date : 21 juin 2002 Heure locale en vigueur : 14h00 pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur place d'affaires au Québec, en Ontario ou au Nouveau-Brunswick et détenant la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission, et doivent les informer des conditions qu'ils entendent leur imposer et s'assurer qu'ils détiennent les permis et licences requis.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

ENCAN PUBLIC

Nous avons reçu instructions d'un créancier garanti, de vendre les actifs suivants qui font partie de leur garantie, dans la faillite de

TMI-ÉDUCATION.COM INC., LEARNIX LTD. ET TMI-MULTIHEX/LEARNIX FORMATION
(COURS COMMERCIAL ET INDUSTRIEL EN INFORMATIQUE)

LE MARDI 4 JUIN 2002 À 9 H 30
AU : 640, BOUL. CHAREST EST, CENTRE-VILLE (QUÉBEC)

PLUS DE 700 000 \$ D'ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES, ACCESSOIRES, ÉQUIPEMENTS DE BUREAU, ETC.

EQUIPEMENTS D'INFORMATIQUE : 400 Systèmes complets d'ordinateurs avec moniteurs de 14" à 17", claviers et souris (3) IBM portables 300 à 700 MHz / (12) Serveurs PENTIUM II de 866 à 233 MHz / (206) INFORKIT 800 MHz à 400 MHz / (178) INFORKIT de 166 à 350 MHz / (31) COMPAQ 500 MHz

36 IMPRIMANTES LASER : LEXMARK, HEWLETT PACKARD 21 PROJECTEURS MULTIMÉDIAS AVEC ÉCRANS : (8) VIEWSONIC PJ-1060, (3) PROXIMA ULTRA LIGHT LS1 VP810 et VIEW POINT 100, (8) INFOCUS SYSTEMS 2600, 8" x 6"

(2) 3M 9000AJC ACCESSOIRES D'ORDINATEURS / MANUELS DE COURS ET LIVRES D'ORDINATEURS / EQUIPEMENTS DE BUREAU : 5 Photocopieurs / CANON / 4 Télécopieurs / 54 Bureaux / 12 Crayons / 2 Salles de conférence / 375 Fauteuils, chaises secrétaires et réception / 30 Classeurs 2 à 5 tiroirs / Etc...

SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE : MÉRIDIAN NORSTAR complet comprenant : 88 appareils #7324, 7310 et 7100, panneau de contrôle 032, messagerie vocale M6, module de lignes 12x0, 0x16, convertisseur analogique ATA-E.

TÉLÉPHONE POUR LA VISITE ET L'ENCAN (418) 529-5927

PRIME D'ACHETEUR : 10 % FACTURÉE SUR TOUT ACHAT
INSPECTION : Lundi 3 juin 2002, de 9 h 00 à 18 h 00 et le matin de l'encan à partir de 8 h 00
LIEUX : 640, boul. Charest Est, Centre-Ville (Québec)
CONDITIONS : 25 % à l'adjudication, balance comptant, chèque visé, lettre bancaire et INTERAC

Inter-Action ENCANTEURS ÉVALUATEURS
6844, rue Bombardier, St-Leonard (QC) H1P 3K5 - Tél. : (418) 327-8558
1044, rue du Parc-Industriel, St-Jean-Christophe (QC) G6Z 1C6
Tél. : (418) 834-3800

Appel de soumissions

Corporation d'hébergement du Québec

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE QUÉBEC (CHUQ) CENTRE MÈRE-ENFANT, URGENCE ET STATIONNEMENT PROJET N° 03261-12

La Corporation d'hébergement du Québec demande des soumissions pour les travaux suivants :

- LOT : 19.05 - Travaux bloc A - Démolition et réaménagement

au Centre hospitalier de l'Université Laval

Les personnes intéressées doivent consulter les avis d'appel d'offres diffusés par l'intermédiaire des tabillards électroniques sur le site de CIEC ou de MERX

Courriel : www.ciec.net ou www.merx.cebra.com

Date de réception et ouverture des soumissions : 20 juin 2002 à 15 h 00

La Corporation ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres reçues.

Les appels d'offres de la CHQ peuvent être consultés sur notre site internet : www.chq.gouv.qc.ca



APPEL DE PROPOSITIONS



PROJET : Partenaire de commercialisation

PROPRIÉTAIRE :
Société de gestion informatique SOGIQUE
Pavillon Jeffery Haie
1270, chemin Sainte-Foy, 4e étage
Québec (Québec) G1S 2M4
Téléphone : (418) 527-5211, poste 275

REPRÉSENTANT DE SOGIQUE :
Monsieur Gilles Fortin
Raymond Chabot Grant Thornton
888, rue Saint-Jean, bureau 200
Québec (Québec) G1R 5H6
Téléphone : (418) 647-3221

SOGIQUE, une société dont la mission est de faire fructifier le portefeuille d'actifs informationnels d'intérêt commun du réseau québécois de la santé et des services sociaux, assure la gestion du système d'information québécois Info-Santé.

Info-Santé est un actif informationnel d'intérêt commun du réseau socio-sanitaire québécois, assurant à la population du Québec un accès rapide via le service téléphonique à une centrale d'information Info-Santé lui permettant d'obtenir de précieux conseils de santé.

Info-Santé est une base de connaissances en soins infirmiers qui permet de supporter la réponse à des questions téléphoniques de problèmes de santé de la part de la population. Le service permet de répondre rapidement aux interrogations de la population en matière d'information santé. Il est offert par des professionnels de la santé. Ce service s'appuie sur des protocoles de soins infirmiers éprouvés et rédigés par un forum scientifique de professionnels de la santé.

Info-Santé représente un atout intéressant pour des sociétés désireuses de réduire les coûts de leur programme d'assurance-maladie (société d'assurances, réseau d'établissements publics de santé, sociétés publiques ou privées d'importance, etc.). Par conséquent, il existe un potentiel de commercialisation intéressant pour cette application à l'échelle internationale. Avec peu de ressources, **SOGIQUE** a débuté cette commercialisation, avec succès, en réalisant des ventes récurrentes, notamment en Ontario, en Suisse, au Liban, en Grèce, etc. Cependant, **SOGIQUE** désire permettre une commercialisation adéquate à grande échelle. Pour ces raisons, **SOGIQUE** désire s'adjoindre un partenaire qui prendra charge de la commercialisation d'Info-Santé hors Québec.

Pour être considéré, ce partenaire doit avoir une place d'affaires au Québec.

Les partenaires potentiels intéressés par cet appel de propositions doivent en informer Raymond Chabot Grant Thornton par écrit, et ce, avant le 14 juin 2002 à l'adresse suivante :

Monsieur Gilles Fortin
Raymond Chabot Grant Thornton
888, rue Saint-Jean, bureau 200
Québec (Québec) G1R 5H6

Raymond Chabot Grant Thornton communiquera avec les entreprises intéressées pour les convier à une rencontre d'information. Au terme de celle-ci, elles auront 30 jours pour élaborer et proposer leur offre de partenariat à SOGIQUE, après entente de confidentialité.

LE MARCHE DES ACTIONS

La valeur des titres est exprimée en dollars. Les lettres a et b différencient les catégories d'actions ordinaires sans droit de vote; l précede le symbole d'une compagnie junior à la Bourse de Montréal; f= action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne; p ou o= actions assujetties à des règlements; pr= privilégiées; r=actions privilégiées dernier dividende pas encore versé; u= unité de capital-actions; v= dividende variable; w ou w= bon de souscription (warrant); z= lot brisé.

Toronto

TSE-300

Indice des valeurs industrielles: 7 656,13 en hausse de 75,57.
Volume des transactions: 217 6 millions d'actions.
Titres en hausse: 607. En baisse: 455. Inchangés: 244.

TSE 35: N.D.
TSE 60: 429,17 +0,04
TSE 100: N.D.

Tendances des 10 derniers jours

Day	Index
L	7600
M	7620
M	7640
J	7650
V	7660
L	7670
M	7680
M	7690
J	7700
V	7710

Ventes

Titre	Ventes	Haute	Bas	Ferm.	Chang.
Alcan	1100	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan A	1300	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan B	1500	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan C	1700	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan D	1900	3.25	3.28	3.28	0.00

A à C

Titre	Ventes	Haute	Bas	Ferm.	Chang.
Acad	100	1.00	1.00	1.00	0.00
Acad A	100	1.00	1.00	1.00	0.00
Acad B	100	1.00	1.00	1.00	0.00
Acad C	100	1.00	1.00	1.00	0.00
Acad D	100	1.00	1.00	1.00	0.00

Titre	Ventes	Haute	Bas	Ferm.	Chang.
Alcan	1100	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan A	1300	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan B	1500	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan C	1700	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan D	1900	3.25	3.28	3.28	0.00

D à G

Titre	Ventes	Haute	Bas	Ferm.	Chang.
Alcan	1100	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan A	1300	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan B	1500	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan C	1700	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan D	1900	3.25	3.28	3.28	0.00

H à J

Titre	Ventes	Haute	Bas	Ferm.	Chang.
Alcan	1100	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan A	1300	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan B	1500	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan C	1700	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan D	1900	3.25	3.28	3.28	0.00

K à M

Titre	Ventes	Haute	Bas	Ferm.	Chang.
Alcan	1100	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan A	1300	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan B	1500	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan C	1700	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan D	1900	3.25	3.28	3.28	0.00

N à Q

Titre	Ventes	Haute	Bas	Ferm.	Chang.
Alcan	1100	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan A	1300	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan B	1500	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan C	1700	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan D	1900	3.25	3.28	3.28	0.00

R à S

Titre	Ventes	Haute	Bas	Ferm.	Chang.
Alcan	1100	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan A	1300	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan B	1500	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan C	1700	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan D	1900	3.25	3.28	3.28	0.00

T à V

Titre	Ventes	Haute	Bas	Ferm.	Chang.
Alcan	1100	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan A	1300	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan B	1500	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan C	1700	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan D	1900	3.25	3.28	3.28	0.00

W à Z

Titre	Ventes	Haute	Bas	Ferm.	Chang.
Alcan	1100	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan A	1300	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan B	1500	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan C	1700	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan D	1900	3.25	3.28	3.28	0.00

Titre	Ventes	Haute	Bas	Ferm.	Chang.
Alcan	1100	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan A	1300	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan B	1500	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan C	1700	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan D	1900	3.25	3.28	3.28	0.00

Titre	Ventes	Haute	Bas	Ferm.	Chang.
Alcan	1100	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan A	1300	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan B	1500	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan C	1700	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan D	1900	3.25	3.28	3.28	0.00

Titre	Ventes	Haute	Bas	Ferm.	Chang.
Alcan	1100	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan A	1300	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan B	1500	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan C	1700	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan D	1900	3.25	3.28	3.28	0.00

Titre	Ventes	Haute	Bas	Ferm.	Chang.
Alcan	1100	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan A	1300	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan B	1500	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan C	1700	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan D	1900	3.25	3.28	3.28	0.00

Titre	Ventes	Haute	Bas	Ferm.	Chang.
Alcan	1100	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan A	1300	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan B	1500	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan C	1700	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan D	1900	3.25	3.28	3.28	0.00

Titre	Ventes	Haute	Bas	Ferm.	Chang.
Alcan	1100	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan A	1300	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan B	1500	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan C	1700	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan D	1900	3.25	3.28	3.28	0.00

Titre	Ventes	Haute	Bas	Ferm.	Chang.
Alcan	1100	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan A	1300	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan B	1500	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan C	1700	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan D	1900	3.25	3.28	3.28	0.00

Titre	Ventes	Haute	Bas	Ferm.	Chang.
Alcan	1100	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan A	1300	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan B	1500	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan C	1700	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan D	1900	3.25	3.28	3.28	0.00

Titre	Ventes	Haute	Bas	Ferm.	Chang.
Alcan	1100	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan A	1300	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan B	1500	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan C	1700	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan D	1900	3.25	3.28	3.28	0.00

Titre	Ventes	Haute	Bas	Ferm.	Chang.
Alcan	1100	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan A	1300	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan B	1500	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan C	1700	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan D	1900	3.25	3.28	3.28	0.00

Titre	Ventes	Haute	Bas	Ferm.	Chang.
Alcan	1100	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan A	1300	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan B	1500	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan C	1700	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan D	1900	3.25	3.28	3.28	0.00

Titre	Ventes	Haute	Bas	Ferm.	Chang.
Alcan	1100	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan A	1300	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan B	1500	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan C	1700	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan D	1900	3.25	3.28	3.28	0.00

Titre	Ventes	Haute	Bas	Ferm.	Chang.
Alcan	1100	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan A	1300	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan B	1500	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan C	1700	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan D	1900	3.25	3.28	3.28	0.00

Titre	Ventes	Haute	Bas	Ferm.	Chang.
Alcan	1100	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan A	1300	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan B	1500	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan C	1700	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan D	1900	3.25	3.28	3.28	0.00

Titre	Ventes	Haute	Bas	Ferm.	Chang.
Alcan	1100	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan A	1300	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan B	1500	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan C	1700	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan D	1900	3.25	3.28	3.28	0.00

Titre	Ventes	Haute	Bas	Ferm.	Chang.
Alcan	1100	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan A	1300	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan B	1500	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan C	1700	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan D	1900	3.25	3.28	3.28	0.00

Titre	Ventes	Haute	Bas	Ferm.	Chang.
Alcan	1100	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan A	1300	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan B	1500	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan C	1700	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan D	1900	3.25	3.28	3.28	0.00

Titre	Ventes	Haute	Bas	Ferm.	Chang.
Alcan	1100	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan A	1300	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan B	1500	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan C	1700	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan D	1900	3.25	3.28	3.28	0.00

Titre	Ventes	Haute	Bas	Ferm.	Chang.
Alcan	1100	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan A	1300	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan B	1500	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan C	1700	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan D	1900	3.25	3.28	3.28	0.00

Titre	Ventes	Haute	Bas	Ferm.	Chang.
Alcan	1100	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan A	1300	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan B	1500	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan C	1700	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan D	1900	3.25	3.28	3.28	0.00

Titre	Ventes	Haute	Bas	Ferm.	Chang.
Alcan	1100	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan A	1300	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan B	1500	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan C	1700	3.25	3.28	3.28	0.00
Alcan D	1900	3.25	3.28	3.28	0.00

LE MARCHE BORSIER

Fonds communs de placement (revue hebdomadaire)

Note: tableau présente le rendement des fonds d'investissement pour la période se terminant vendredi dernier... (1) La valeur liquidative par action (VANPA).

(2) Le rendement de prix en % et en valeur durant la semaine.

(3) La variation en % sur 1 mois et, en calculé le dernier jour du mois précédent et incluant le rajeunissement des dividendes et déduction faite des frais de gestion et autres dépenses du fonds.

Titres VANPA CLS 1 mois 1 an

MEMBRES DE L'ITPCP

ORIGENTUM CS

ORIGENTUM CS

ORIGENTUM CS

ORIGENTUM CS

ORIGENTUM CS

ORIGENTUM CS

ORIGENTUM CS

ORIGENTUM CS

ORIGENTUM CS

ORIGENTUM CS

ORIGENTUM CS

ORIGENTUM CS

ORIGENTUM CS

ORIGENTUM CS

ORIGENTUM CS

ORIGENTUM CS

ORIGENTUM CS

ORIGENTUM CS

ORIGENTUM CS

ORIGENTUM CS

ORIGENTUM CS

ORIGENTUM CS

ORIGENTUM CS

ORIGENTUM CS

ORIGENTUM CS

ORIGENTUM CS

ORIGENTUM CS

ORIGENTUM CS

ORIGENTUM CS

ORIGENTUM CS

ORIGENTUM CS

ORIGENTUM CS

ORIGENTUM CS

ORIGENTUM CS

ORIGENTUM CS

ORIGENTUM CS

ORIGENTUM CS

ORIGENTUM CS

ORIGENTUM CS

ORIGENTUM CS

ORIGENTUM CS

ORIGENTUM CS

ORIGENTUM CS

ORIGENTUM CS

ORIGENTUM CS

ORIGENTUM CS

ORIGENTUM CS

ORIGENTUM CS

ORIGENTUM CS

ORIGENTUM CS

ORIGENTUM CS

ORIGENTUM CS

ORIGENTUM CS

ORIGENTUM CS

ORIGENTUM CS

ORIGENTUM CS

ORIGENTUM CS

ORIGENTUM CS

ORIGENTUM CS

ORIGENTUM CS

ORIGENTUM CS

ORIGENTUM CS

ORIGENTUM CS

ORIGENTUM CS

ORIGENTUM CS

ORIGENTUM CS

ORIGENTUM CS

ORIGENTUM CS

ORIGENTUM CS

ORIGENTUM CS

ORIGENTUM CS

ORIGENTUM CS

ORIGENTUM CS

ORIGENTUM CS

ORIGENTUM CS

ORIGENTUM CS

ORIGENTUM CS

ORIGENTUM CS

ORIGENTUM CS

ORIGENTUM CS

ORIGENTUM CS

ORIGENTUM CS

ORIGENTUM CS

ORIGENTUM CS

REAR act mond 3.97 -17.070 -2.6

REAR act mond 4.86 -17.070 -3.1

REAR act mond 5.75 -17.070 -3.6

REAR act mond 6.64 -17.070 -4.1

REAR act mond 7.53 -17.070 -4.6

REAR act mond 8.42 -17.070 -5.1

REAR act mond 9.31 -17.070 -5.6

REAR act mond 10.20 -17.070 -6.1

REAR act mond 11.09 -17.070 -6.6

REAR act mond 11.98 -17.070 -7.1

REAR act mond 12.87 -17.070 -7.6

REAR act mond 13.76 -17.070 -8.1

REAR act mond 14.65 -17.070 -8.6

REAR act mond 15.54 -17.070 -9.1

REAR act mond 16.43 -17.070 -9.6

REAR act mond 17.32 -17.070 -10.1

REAR act mond 18.21 -17.070 -10.6

REAR act mond 19.10 -17.070 -11.1

REAR act mond 19.99 -17.070 -11.6

REAR act mond 20.88 -17.070 -12.1

REAR act mond 21.77 -17.070 -12.6

REAR act mond 22.66 -17.070 -13.1

REAR act mond 23.55 -17.070 -13.6

REAR act mond 24.44 -17.070 -14.1

REAR act mond 25.33 -17.070 -14.6

REAR act mond 26.22 -17.070 -15.1

REAR act mond 27.11 -17.070 -15.6

REAR act mond 28.00 -17.070 -16.1

REAR act mond 28.89 -17.070 -16.6

REAR act mond 29.78 -17.070 -17.1

REAR act mond 30.67 -17.070 -17.6

REAR act mond 31.56 -17.070 -18.1

REAR act mond 32.45 -17.070 -18.6

REAR act mond 33.34 -17.070 -19.1

REAR act mond 34.23 -17.070 -19.6

REAR act mond 35.12 -17.070 -20.1

REAR act mond 36.01 -17.070 -20.6

REAR act mond 36.90 -17.070 -21.1

REAR act mond 37.79 -17.070 -21.6

REAR act mond 38.68 -17.070 -22.1

REAR act mond 39.57 -17.070 -22.6

REAR act mond 40.46 -17.070 -23.1

REAR act mond 41.35 -17.070 -23.6

REAR act mond 42.24 -17.070 -24.1

REAR act mond 43.13 -17.070 -24.6

REAR act mond 44.02 -17.070 -25.1

REAR act mond 44.91 -17.070 -25.6

REAR act mond 45.80 -17.070 -26.1

REAR act mond 46.69 -17.070 -26.6

REAR act mond 47.58 -17.070 -27.1

REAR act mond 48.47 -17.070 -27.6

REAR act mond 49.36 -17.070 -28.1

REAR act mond 50.25 -17.070 -28.6

REAR act mond 51.14 -17.070 -29.1

REAR act mond 52.03 -17.070 -29.6

REAR act mond 52.92 -17.070 -30.1

REAR act mond 53.81 -17.070 -30.6

REAR act mond 54.70 -17.070 -31.1

REAR act mond 55.59 -17.070 -31.6

REAR act mond 56.48 -17.070 -32.1

REAR act mond 57.37 -17.070 -32.6

REAR act mond 58.26 -17.070 -33.1

REAR act mond 59.15 -17.070 -33.6

REAR act mond 60.04 -17.070 -34.1

REAR act mond 60.93 -17.070 -34.6

REAR act mond 61.82 -17.070 -35.1

REAR act mond 62.71 -17.070 -35.6

REAR act mond 63.60 -17.070 -36.1

REAR act mond 64.49 -17.070 -36.6

REAR act mond 65.38 -17.070 -37.1

REAR act mond 66.27 -17.070 -37.6

REAR act mond 67.16 -17.070 -38.1

REAR act mond 68.05 -17.070 -38.6

REAR act mond 68.94 -17.070 -39.1

REAR act mond 69.83 -17.070 -39.6

REAR act mond 70.72 -17.070 -40.1

REAR act mond 71.61 -17.070 -40.6

REAR act mond 72.50 -17.070 -41.1

REAR act mond 73.39 -17.070 -41.6

REAR act mond 74.28 -17.070 -42.1

REAR act mond 75.17 -17.070 -42.6

REAR act mond 76.06 -17.070 -43.1

REAR act mond 76.95 -17.070 -43.6

REAR act mond 77.84 -17.070 -44.1

REAR act mond 78.73 -17.070 -44.6

REAR act mond 79.62 -17.070 -45.1

REAR act mond 80.51 -17.070 -45.6

REAR act mond 81.40 -17.070 -46.1

REAR act mond 82.29 -17.070 -46.6

REAR act mond 83.18 -17.070 -47.1

REAR act mond 84.07 -17.070 -47.6

REAR act mond 84.96 -17.070 -48.1

REAR act mond 85.85 -17.070 -48.6

REAR act mond 86.74 -17.070 -49.1

REAR act mond 87.63 -17.070 -49.6

REAR act mond 88.52 -17.070 -50.1

REAR act mond 89.41 -17.070 -50.6

REAR act mond 90.30 -17.070 -51.1

REAR act mond 91.19 -17.070 -51.6

REAR act mond 92.08 -17.070 -52.1

REAR act mond 92.97 -17.070 -52.6

REAR act mond 93.86 -17.070 -53.1

REAR act mond 94.75 -17.070 -53.6

REAR act mond 95.64 -17.070 -54.1

REAR act mond 96.53 -17.070 -54.6

REAR act mond 97.42 -17.070 -55.1

REAR act mond 98.31 -17.070 -55.6

REAR act mond 99.20 -17.070 -56.1

REAR act mond 100.09 -17.070 -56.6

REAR act mond 100.98 -17.070 -57.1

REAR act mond 101.87 -17.070 -57.6

REAR act mond 102.76 -17.070 -58.1

REAR act mond 103.65 -17.070 -58.6

REAR act mond 104.54 -17.070 -59.1

REAR act mond 105.43 -17.070 -59.6

REAR act mond 106.32 -17.070 -60.1

REAR act mond 107.21 -17.070 -60.6

REAR act mond 108.10 -17.070 -61.1

REAR act mond 108.99 -17.070 -61.6

REAR act mond 109.88 -17.070 -62.1

REAR act mond 110.77 -17.070 -62.6

REAR act mond 111.66 -17.070 -63.1

REAR act mond 112.55 -17.070 -63.6

REAR act mond 113.44 -17.070 -64.1

REAR act mond 114.33 -17.070 -64.6

REAR act mond 115.22 -17.070 -65.1

REAR act mond 116.11 -17.070 -65.6

REAR act mond 117.00 -17.070 -66.1

REAR act mond 117.89 -17.070 -66.6

REAR act mond 118.78 -17.070 -67.1

REAR act mond 119.67 -17.070 -67.6

REAR act mond 120.56 -17.070 -68.1

REAR act mond 121.45 -17.070 -68.6

REAR act mond 122.34 -17.070 -69.1

REAR act mond 123.23 -17.070 -69.6

REAR act mond 124.12 -17.070 -70.1

REAR act mond 125.01 -17.070 -70.6

REAR act mond 125.90 -17.070 -71.1

REAR act mond 126.79 -17.070 -71.6

REAR act mond 127.68 -17.070 -72.1

REAR act mond 128.57 -17.070 -72.6

REAR act mond 129.46 -17.070 -73.1

REAR act mond 130.35 -17.070 -73.6

REAR act mond 131.24 -17.070 -74.1

REAR act mond 132.13 -17.070 -74.6

REAR act mond 133.02 -17.070 -75.1

REAR act mond 133.91 -17.070 -75.6

REAR act mond 134.80 -17.070 -76.1

REAR act mond 135.69 -17.070 -76.6

REAR act mond 136.58 -17.070 -77.1

REAR act mond 137.47 -17.070 -77.6

REAR act mond 138.36 -17.070 -78.1

REAR act mond 139.25 -17.070 -78.6

REAR act mond 140.14 -17.070 -79.1

REAR act mond 141.03 -17.070 -79.6

LE MARCHÉ BOURSIER

Fonds communs de placement revue hebdomadaire

Main table containing financial data for various investment funds, including columns for fund names, categories, and performance metrics.

Argent

TORONTO (PC) - Les cours de l'argent... 8,001 \$ l'once de 25,35 kilos...

Bourses d'Asie

TOKYO (AP) - L'indice Nikkei de la bourse de Tokyo a clôturé hier à 11 763,70 points...

Métaux

LONDRES (AP) - Le prix des métaux a la clôture hier en dollars US et par tonne métrique...

Pétroles

NEW YORK (AP) - Hier sur le marché des pétroles, le baril de brut léger souffrait à...

Dividendes

La Presse Canadienne action ordinaire. Payable le 26 septembre. Inscription le 12 septembre...

Monnaies

Table of exchange rates for various currencies including Canadian Dollar, US Dollar, Euro, etc.

CDNX

Table of CDNX (Canadian Dollar Index) values for various countries.

H à P

Table of H à P (High to Low) values for various indices.

Bénéfices

Table of company earnings and dividends for various firms.

Obligations

Table of bond yields and prices for various government and corporate bonds.

Fonds communs de placement (revue hebdomadaire)

Large table listing various mutual funds with columns for fund name, category, and performance metrics.

ARGENTINE

Le plan d'austérité gagne en popularité...

BUENOS AIRES (AFP) — La province de Buenos Aires, la plus grande et la plus peuplée d'Argentine, a signé hier soir avec le gouvernement du président Eduardo Duhalde le pacte d'austérité exigé par le Fonds monétaire international.

Le gouverneur de la Province Felipe Sola a apposé sa signature au bas du pacte fiscal conjointement avec M. Duhalde, portant ainsi à 11 le nombre de provinces s'étant engagées à d'importantes réductions de leurs dépenses.

Treize provinces n'ont pas encore signé cet engagement, la plus importante restant celle de Santa Fé, dirigée par l'ancien pilote de Formule 1 Carlos Reutemann.

CONDITIONS DU FMI

La réduction des dépenses provinciales constitue avec la modification de la loi sur les faillites et l'abrogation de la loi dite de subversion économique, toutes deux votées par le Parlement, l'une des conditions posées par le FMI pour la reprise de son aide à Buenos Aires.

Un autre grand volet concerne l'assainissement demandé par le Fonds du système financier argentin au bord de la faillite. M. Duhalde pourrait annoncer durant le week-end un assouplissement des restrictions bancaires.



Des centaines d'Argentins ont fait la file, hier à Buenos Aires, pour obtenir du sucre et de l'huile de cuisson. La moitié de la population vivrait maintenant sous le seuil de pauvreté.

Le transport, une force économique au Québec

MONTRÉAL (PC) — Même avant que les grands changements économiques amènent une plus grande libéralisation de leurs marchés, le Québec et le Canada ont toujours manifesté une grande ouverture vers les marchés extérieurs, d'où l'importance des transports dans leur économie.

L'intensité de transport du Canada est de 0,9 tonne-kilomètre par dollar de PNB, soit de 25% à 40% de plus que celle des États-Unis et, de loin, plus forte que celle de l'Europe, qui est de 0,2 tonne-kilomètre par dollar de PNB. Le passage d'une économie manufacturière vers une économie de services et de haute technologie a par ailleurs grandement transformé l'industrie des transports, dans la mesure où les réapprovisionnements sont plus fréquents et que les exigences en matière de services sont plus fortes.

Au Québec, le transport routier est le plus important générateur d'emplois du secteur, puisqu'il engage 72 000 personnes, soit plus de la moitié de l'effectif total de l'industrie du transport. Environ 35 000 personnes œuvrent dans l'industrie du camionnage comme salariés et 15 000, comme sous-traitants ou travailleurs indépendants, alors que 24 000 travaillent dans le transport en commun. Quant au transport aérien, 14 000 personnes y travaillent pour le transport des personnes et de la mar-

chandise alors que 9 300 personnes au total œuvrent dans l'industrie du transport ferroviaire.

Dans le domaine du chemin de fer, l'emploi est cependant majoritairement fourni par les gros transporteurs tels que Canadien National et Canadien Pacifique, qui engagent 6 500 personnes au Québec, alors que 1 250 personnes travaillent pour les chemins de fer à intérêt local et 1 550 autres, dans les services connexes. Depuis 1990, plus de 45 nouvelles compagnies de chemin de fer ont fait leur apparition et exploitent près de 11 000 routes-km de voies.

SECTEUR MARITIME

C'est le transport maritime qui emploie le moins de monde au Québec, avec 8 400 emplois directs. Ce secteur revêt néanmoins une grande importance, puisqu'il est avant tout orienté vers le commerce international, en raison de l'excellent axe de navigation que constitue la voie maritime du Saint-Laurent.

L'un des changements majeurs dans l'industrie du transport aérien en

2000 aura sans aucun doute été l'acquisition, par Air Canada, de Canadien International. Dans le cadre de cette acquisition, Air Canada a toutefois pris certains engagements envers Québec, dont celui de ne procéder à aucun licenciement ou réaffectation involontaire d'employés syndiqués avant mars 2002.

On note par ailleurs des pénuries dans le secteur des transports routier, ferroviaire et aérien qui auront, à court et moyen terme, besoin d'une relève. La pénurie de camionneurs est attribuable à plusieurs facteurs, dont le fait que l'industrie du camionnage a toujours versé des salaires relativement bas. De plus, les effectifs vieillissent, le bassin traditionnel de recrutement des chauffeurs ne suffit plus à répondre à la demande et les qualifications exigées sont plus exigeantes, en raison de l'usage accru de techniques perfectionnées et de l'importance croissante des normes de sécurité.

Côté ferroviaire, la relance se fait par les chemins de fer secondaires, ce qui, à moyen terme, cause un problème de disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée et polyvalente. Pour ce qui est du transport aérien, on yregistre une pénurie d'inspecteurs affectés à la sécurité des avions, à la suite d'une vague de départs.

TÉLÉCOMMUNICATIONS Les marchés boursiers réagissent vivement

STÉPHANIE GRAMMOND La Presse

Les marchés boursiers ont réagi vivement, hier, à la décision du CRTC sur la réglementation des sociétés de télécommunications qui a été dévoilée jeudi après la fermeture de la Bourse.

Dans un rapport fort attendu de 235 pages, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes a fixé les balises de l'industrie des télécoms pour les quatre prochaines années. Pour l'essentiel, le CRTC a choisi de geler les tarifs des services locaux aux particuliers et aux entreprises. Mais il a aussi décidé de réduire d'environ 15 à 20% les frais que les grandes sociétés de télécommunications, issues d'anciens monopoles, imposent aux autres fournisseurs de services de télécommunications, lorsqu'ils empruntent leur réseau.

Les grandes entreprises, qui s'attendaient à pire, ont accueilli favorablement la nouvelle. « Comme nos prévisions financières tenaient compte d'une baisse de 25% des frais, cette décision aura un impact positif », a commenté Richard Talbot, analyste financier aux Marchés des capitaux RBC. Il a également souligné que la décision du CRTC avait réduit, à moyen terme, le danger d'érosion de leurs parts de marché.

BELL CANADA

Ainsi, le titre de Bell Canada Entreprises a rebondi de 5,9%. Celui du fournisseur de l'Ouest canadien, Telus, s'est élevé de 11,4%. Quant à Aliant, le plus important fournisseur des provinces atlantiques, son action a gagné 6,8%.

Cependant, les sociétés qui sont entrées plus récemment dans l'industrie canadienne des télécommunications, à la faveur de la dérégulation, ont connu une journée grise.

Le titre de Call-Net Entreprises, qui fournit des services aux entreprises et aux particuliers par l'entremise de sa filiale Sprint Canada, a flanché de 62%.

« La décision du CRTC ne va pas aussi loin que nous l'aurions souhaité. Elle perpétue l'inégalité des chances notamment dans la prestation du service téléphonique local », a commenté le président et chef de la direction, Bill Linton, dans un communiqué de presse.

Call-Net réclamait une baisse de 50% des frais. Les dirigeants de la société, qui sont à revoir leur plan d'affaires, ont d'ailleurs été forcés de retirer les prévisions et les objectifs financiers qu'ils avaient communiqués aux milieux financiers en février dernier.

AT&T MÉCONTENTE

AT&T Canada n'a pas non plus apprécié la décision du CRTC. La firme demandait une réduction de 70% des frais. « D'un point de vue commercial, cette décision ne représente qu'une amélioration marginale par rapport au statu quo, puisqu'elle ne rectifie pas adéquatement l'énorme avantage en termes de coûts dont profitent les anciens monopoles au détriment des nouveaux fournisseurs concurrentiels », a soutenu John McLennan, le chef de la direction d'AT&T Canada, qui envisage même de porter la décision en appel.

Cependant, AT&T Canada s'en est bien tiré en Bourse à cause d'une bonne nouvelle qui a fait contrepois. Sa société mère, l'américaine AT&T Corp, pourrait racheter la participation de 69% qu'elle ne détient pas déjà dans sa filiale canadienne défective. Dans cette optique, AT&T Corp. a d'ailleurs lancé, hier, une émission d'actions d'une valeur de 2,25 milliards de dollars américains.

ACTIONS EN BAISSÉ

Selon Ian Angus, président d'Angus Telemangement, les nouveaux concurrents se sont tirés dans le pied. « Depuis un an et demi, ils répètent aux médias, au gouvernement et aux investisseurs, qu'ils sont voués à l'échec s'ils n'obtiennent pas ce qu'ils veulent », a-t-il dit expliqué à l'agence Bloomberg. Pas étonnant, donc, que leurs actions soient en forte baisse!

« Est-ce que cela signifie qu'ils mourront cette année? Je ne pense pas... s'ils sont prêts à ajuster leur plan d'affaires à la nouvelle réalité. Cela signifie qu'ils devront probablement se retirer de certains secteurs d'activités », a poursuivi M. Angus.

NASDAQ

Indice composite: 1 615,73 en hausse de 16,19. Volume des transactions: 1,68 milliard d'actions.

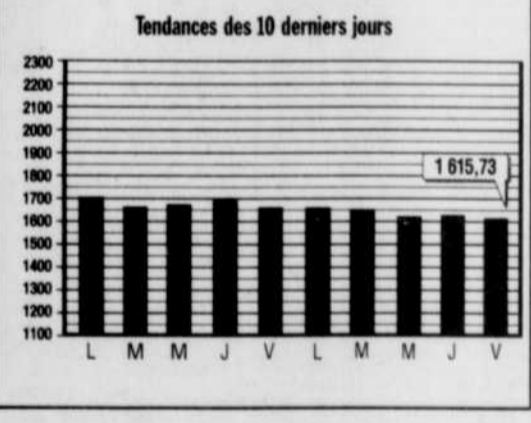


Table with columns: Titrés, Ventes, Haus, Bas, Ferm, Chang. Lists various stocks and their performance.

Table with columns: Boursin, C, D à G, H à J, K à M. Lists various stocks and their prices.

Table with columns: N à Q, R à Z. Lists various stocks and their prices.

Nominations



Président et éditeur au Soleil depuis un an, Monsieur Alain Dubuc annonçait récemment une importante restructuration au sein de la direction du Soleil en formant une nouvelle équipe de dirigeants composée de cinq vice-présidents.

Monsieur Alain Dubuc, président et éditeur, entouré de sa nouvelle équipe de direction : Céline Fournier, vice-présidente, Communications et promotion; Yves Trudeau, vice-président, Tirage et distribution; Jean Labranche, vice-président, Publicité; Alain Rocher, vice-président, Finances et administration; Yves Bellefleur, rédacteur en chef et vice-président, Information.

La nouvelle équipe de dirigeants du quotidien Le Soleil

LE SOLEIL

DÉCÈS ET AVIS

LE SOLEIL se joint à FLEURISTE MCKENNA pour offrir ses condoléances aux familles éprouvées

Berlinger, Karl G., Montmagny, le 30 mai 2002, à l'âge de 77 ans et 11 mois, est décédé M. Karl G. Berlinger. Né à Nesslerau en Suisse, il est arrivé à Montmagny en 1949. Il a travaillé dans l'industrie textile tout au long de sa carrière et a été cofondateur et directeur général de la compagnie Bernatex Inc. à Montmagny de 1970 à 1995. La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Boulanger 31, av. de la Fabrique Montmagny

FLEURISTES McKENNA Québec 523-1947 Sainte-Foy 653-6847

BERLINGER Karl G.



À l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 30 mai 2002, à l'âge de 77 ans et 11 mois, est décédé M. Karl G. Berlinger. Né à Nesslerau en Suisse, il est arrivé à Montmagny en 1949. Il a travaillé dans l'industrie textile tout au long de sa carrière et a été cofondateur et directeur général de la compagnie Bernatex Inc. à Montmagny de 1970 à 1995. La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Boulanger 31, av. de la Fabrique Montmagny

Funérarium Serge Garneau Lotbinière Pour renseignements 1-819-263-2481 Courriel fsgarneau@hotmail.com

BOUCHARD Claude dimanche de 13h30 à 16h30 et de 19h à 22h, et lundi, jour des funérailles, à compter de 12h30. La cérémonie à l'église St-Thomas débute à 14h par des hommages et sera suivie du service religieux pour être ensuite reconduite au crématorium. Les cendres seront déposées ultérieurement au columbarium de Montmagny. Il laisse dans le deuil sa fille Sonja avec ses fils Christian et Olivier; son fils Mathias avec son épouse Paule Bichard et ses enfants: Nicolas, Valérie et Marie-Ève; ses trois frères: Jo, Ferdinand, Albert et leurs épouses ainsi que ses trois sœurs: Agnès, Ida et Gertrude de même que plusieurs neveux, nièces, tous demeurant en Suisse, ainsi que sa grande amie Gisèle Robin. Ceux qui le désirent peuvent compenser l'envoi de fleurs par un don à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny. Des formulaires seront disponibles à la résidence funéraire. Pour renseignements: (418) 248-1363 Sans frais: 1-800-706-1363 Pour l'envoi de messages de sympathie: Télécopieur: (418) 249-9369 Courriel: ruelboul@globetrotter.net

BIRON Georges-Étienne Au CHUL, le 30 mai 2002, à l'âge de 83 ans et 8 mois, est décédé M. Georges-Étienne Biron, époux de dame Jeanne D'Arc Charland. Il demeurait à Lotbinière. La famille accueillera parents et ami(e)s

À l'église une heure avant la cérémonie. Les funérailles auront lieu le lundi, 3 juin 2002, à 11h, en l'église de Lotbinière. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Françoise (Gaston Franchet), Jacques (Thérèse Blais), Louise (Marin Bernier), Céline (Maurice Roberts), Dominique (Nicole Boisvert), Jacqueline (Jean Auger), Jacinthe (René Godbout), ses petits-enfants: Guillaume, Jean-François, Frédéric, Vincent, Philippe, Sandra, ainsi que plusieurs frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Compenser l'envoi de fleurs par des dons au CHUL. Direction

Funérarium Serge Garneau Lotbinière Pour renseignements 1-819-263-2481 Courriel fsgarneau@hotmail.com

BOUCHARD Claude dimanche de 13h30 à 16h30 et de 19h à 22h, et lundi, jour des funérailles, à compter de 12h30. La cérémonie à l'église St-Thomas débute à 14h par des hommages et sera suivie du service religieux pour être ensuite reconduite au crématorium. Les cendres seront déposées ultérieurement au columbarium de Montmagny. Il laisse dans le deuil sa fille Sonja avec ses fils Christian et Olivier; son fils Mathias avec son épouse Paule Bichard et ses enfants: Nicolas, Valérie et Marie-Ève; ses trois frères: Jo, Ferdinand, Albert et leurs épouses ainsi que ses trois sœurs: Agnès, Ida et Gertrude de même que plusieurs neveux, nièces, tous demeurant en Suisse, ainsi que sa grande amie Gisèle Robin. Ceux qui le désirent peuvent compenser l'envoi de fleurs par un don à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny. Des formulaires seront disponibles à la résidence funéraire. Pour renseignements: (418) 248-1363 Sans frais: 1-800-706-1363 Pour l'envoi de messages de sympathie: Télécopieur: (418) 249-9369 Courriel: ruelboul@globetrotter.net

BIRON Georges-Étienne Au CHUL, le 30 mai 2002, à l'âge de 83 ans et 8 mois, est décédé M. Georges-Étienne Biron, époux de dame Jeanne D'Arc Charland. Il demeurait à Lotbinière. La famille accueillera parents et ami(e)s

À l'église une heure avant la cérémonie. Les funérailles auront lieu le lundi, 3 juin 2002, à 11h, en l'église de Lotbinière. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Françoise (Gaston Franchet), Jacques (Thérèse Blais), Louise (Marin Bernier), Céline (Maurice Roberts), Dominique (Nicole Boisvert), Jacqueline (Jean Auger), Jacinthe (René Godbout), ses petits-enfants: Guillaume, Jean-François, Frédéric, Vincent, Philippe, Sandra, ainsi que plusieurs frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Compenser l'envoi de fleurs par des dons au CHUL. Direction

Funérarium Serge Garneau Lotbinière Pour renseignements 1-819-263-2481 Courriel fsgarneau@hotmail.com

BOUCHARD Claude dimanche de 13h30 à 16h30 et de 19h à 22h, et lundi, jour des funérailles, à compter de 12h30. La cérémonie à l'église St-Thomas débute à 14h par des hommages et sera suivie du service religieux pour être ensuite reconduite au crématorium. Les cendres seront déposées ultérieurement au columbarium de Montmagny. Il laisse dans le deuil sa fille Sonja avec ses fils Christian et Olivier; son fils Mathias avec son épouse Paule Bichard et ses enfants: Nicolas, Valérie et Marie-Ève; ses trois frères: Jo, Ferdinand, Albert et leurs épouses ainsi que ses trois sœurs: Agnès, Ida et Gertrude de même que plusieurs neveux, nièces, tous demeurant en Suisse, ainsi que sa grande amie Gisèle Robin. Ceux qui le désirent peuvent compenser l'envoi de fleurs par un don à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny. Des formulaires seront disponibles à la résidence funéraire. Pour renseignements: (418) 248-1363 Sans frais: 1-800-706-1363 Pour l'envoi de messages de sympathie: Télécopieur: (418) 249-9369 Courriel: ruelboul@globetrotter.net

BIRON Georges-Étienne Au CHUL, le 30 mai 2002, à l'âge de 83 ans et 8 mois, est décédé M. Georges-Étienne Biron, époux de dame Jeanne D'Arc Charland. Il demeurait à Lotbinière. La famille accueillera parents et ami(e)s

Coopérative funéraire du Plateau 693, Nérée-Tremblay Ste-Foy (QC) G1N 4R6 Pour renseignements: 688-2411 Télécopieur: 688-2414 Courriel: residencecfuneraire@cpplateau.com

DE CELLES Marguerite À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 29 mai 2002, à l'âge de 69 ans est décédée madame Marguerite De Celles. Elle était la fille de feu monsieur Maurice De Celles et de feu madame Marie-Claire Sweeney. Elle demeurait à Québec. Elle laisse dans le deuil ses sœurs: Yolande (André Crépeau) et Pauline; son frère Léandre; neveux et nièces, cousins, cousines et ami(e)s, plus spécialement Estelle Fecteau, Danielle Pouliot, Denise, Simon et Odette Dumont. La famille recevra les condoléances à la Coopérative funéraire du Plateau 950, des Érables Québec

CHAMPOUX Gaston 8 juin 1917-28 mai 2002 Père et mari adoré, il était notre fidèle compagnon et le sera toujours. Son voyage ici-bas s'est terminé à l'aube du 28 mai 2002 mais ce n'est qu'un au revoir jusqu'à notre prochaine rencontre. Veille sur nous, papa, et Gaston, car nous sommes demeurés démunis devant ton départ. Une messe en son souvenir aura lieu à la Paroisse St-Louis de Lotbinière. En guise de sympathie, des dons à l'œuvre de charité ou à la fondation de votre choix seraient appréciés.

Direction funéraire Charles E. Rajotte Inc.

CURODEAU Gérard À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 29 mai 2002, à l'âge de 84 ans est décédé subitement monsieur Gérard Curodeau, époux de dame Louise Bissonnette. La famille recevra les condoléances à la Coopérative funéraire du Plateau 693, Nérée-Tremblay Ste-Foy

DUNN frère Garfield (Oblat de Marie Immaculée) À Ste-Foy, le 29 mai 2002, à l'âge de 84 ans est décédé subitement monsieur Garfield Curodeau, époux de dame Louise Bissonnette. La famille recevra les condoléances à la Coopérative funéraire du Plateau 693, Nérée-Tremblay Ste-Foy

HAINS Cécile Roy À l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 30 mai 2002, est décédée dame Cécile Roy, épouse de feu M. Armand Hains. Elle demeurait à Lévis. Elle laisse dans le deuil ses sœurs, son beau-frère et sa belle-sœur: Louise (feu Paul Girgas), Thérèse (Donald Rohan), feu Maurice (Yvette Aubin); ses neveux et nièces: Jocelyne (Donald Sheedy), Pierre (Julie Huard), Alain, Gilles (Doris Nadeau), Christiane (Gilles Béchar), Denis (Louise Chéribé), Maryse de la Chevrière; ses petites-neuves et petites-nièces: Daniel, Caroline, Mathieu, Catherine, Marie-Michèle, Nathan et Sara, de même que tous ceux qui l'ont aimée. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don au Centre de soutien Alzheimer, 36, rue Bégin, Lévis G6V 4C1 (organisme dont madame Hains encourageait grandement les services qu'il offre). La famille vous accueillera à la résidence funéraire Gilbert & Turgeon Ltée 4001, de la Fabrique Lévis 837-4757 télécopieur: 837-9317 courriel: gilbert@turgeon.qc.ca

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 31 mai 2002, à l'âge de 79 ans, est décédée dame Rita Papillon, épouse de M. Donald Lefebvre. Elle demeurait à Donnacona. Il n'y aura pas de rencontre au salon. Les funérailles auront lieu le mardi 4 juin 2002 à 14h, en l'église Sainte-Agnès de Donnacona où la famille recevra les témoignages de condoléances à compter de 12h30 et de là au cimetière paroissial sous la direction de la maison

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 31 mai 2002, à l'âge de 85 ans et 2 mois, est décédée Madame Simonne Perron, épouse de feu M. Joseph-Alphonse Paquin. Elle demeurait à St-Gilbert. La famille recevra les condoléances à la maison

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 31 mai 2002, à l'âge de 85 ans et 2 mois, est décédée Madame Simonne Perron, épouse de feu M. Joseph-Alphonse Paquin. Elle demeurait à St-Gilbert. La famille recevra les condoléances à la maison

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 31 mai 2002, à l'âge de 85 ans et 2 mois, est décédée Madame Simonne Perron, épouse de feu M. Joseph-Alphonse Paquin. Elle demeurait à St-Gilbert. La famille recevra les condoléances à la maison

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 31 mai 2002, à l'âge de 85 ans et 2 mois, est décédée Madame Simonne Perron, épouse de feu M. Joseph-Alphonse Paquin. Elle demeurait à St-Gilbert. La famille recevra les condoléances à la maison

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 31 mai 2002, à l'âge de 85 ans et 2 mois, est décédée Madame Simonne Perron, épouse de feu M. Joseph-Alphonse Paquin. Elle demeurait à St-Gilbert. La famille recevra les condoléances à la maison

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 31 mai 2002, à l'âge de 85 ans et 2 mois, est décédée Madame Simonne Perron, épouse de feu M. Joseph-Alphonse Paquin. Elle demeurait à St-Gilbert. La famille recevra les condoléances à la maison

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 31 mai 2002, à l'âge de 85 ans et 2 mois, est décédée Madame Simonne Perron, épouse de feu M. Joseph-Alphonse Paquin. Elle demeurait à St-Gilbert. La famille recevra les condoléances à la maison

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 31 mai 2002, à l'âge de 85 ans et 2 mois, est décédée Madame Simonne Perron, épouse de feu M. Joseph-Alphonse Paquin. Elle demeurait à St-Gilbert. La famille recevra les condoléances à la maison

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 31 mai 2002, à l'âge de 85 ans et 2 mois, est décédée Madame Simonne Perron, épouse de feu M. Joseph-Alphonse Paquin. Elle demeurait à St-Gilbert. La famille recevra les condoléances à la maison

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 31 mai 2002, à l'âge de 85 ans et 2 mois, est décédée Madame Simonne Perron, épouse de feu M. Joseph-Alphonse Paquin. Elle demeurait à St-Gilbert. La famille recevra les condoléances à la maison

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 31 mai 2002, à l'âge de 85 ans et 2 mois, est décédée Madame Simonne Perron, épouse de feu M. Joseph-Alphonse Paquin. Elle demeurait à St-Gilbert. La famille recevra les condoléances à la maison

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 29 mai 2002, à l'âge de 77 ans et 11 mois, est décédé M. Marcel Proulx, époux de dame Rachel Gingras. Il demeurait à Charny. La famille recevra les condoléances au funérarium Claude Marcoux Ltée 3316, Place de l'Église Charny

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 29 mai 2002, à l'âge de 77 ans et 11 mois, est décédé M. Marcel Proulx, époux de dame Rachel Gingras. Il demeurait à Charny. La famille recevra les condoléances au funérarium Claude Marcoux Ltée 3316, Place de l'Église Charny

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 29 mai 2002, à l'âge de 77 ans et 11 mois, est décédé M. Marcel Proulx, époux de dame Rachel Gingras. Il demeurait à Charny. La famille recevra les condoléances au funérarium Claude Marcoux Ltée 3316, Place de l'Église Charny

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 29 mai 2002, à l'âge de 77 ans et 11 mois, est décédé M. Marcel Proulx, époux de dame Rachel Gingras. Il demeurait à Charny. La famille recevra les condoléances au funérarium Claude Marcoux Ltée 3316, Place de l'Église Charny

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 29 mai 2002, à l'âge de 77 ans et 11 mois, est décédé M. Marcel Proulx, époux de dame Rachel Gingras. Il demeurait à Charny. La famille recevra les condoléances au funérarium Claude Marcoux Ltée 3316, Place de l'Église Charny

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 29 mai 2002, à l'âge de 77 ans et 11 mois, est décédé M. Marcel Proulx, époux de dame Rachel Gingras. Il demeurait à Charny. La famille recevra les condoléances au funérarium Claude Marcoux Ltée 3316, Place de l'Église Charny

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 29 mai 2002, à l'âge de 77 ans et 11 mois, est décédé M. Marcel Proulx, époux de dame Rachel Gingras. Il demeurait à Charny. La famille recevra les condoléances au funérarium Claude Marcoux Ltée 3316, Place de l'Église Charny

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 29 mai 2002, à l'âge de 77 ans et 11 mois, est décédé M. Marcel Proulx, époux de dame Rachel Gingras. Il demeurait à Charny. La famille recevra les condoléances au funérarium Claude Marcoux Ltée 3316, Place de l'Église Charny

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 29 mai 2002, à l'âge de 77 ans et 11 mois, est décédé M. Marcel Proulx, époux de dame Rachel Gingras. Il demeurait à Charny. La famille recevra les condoléances au funérarium Claude Marcoux Ltée 3316, Place de l'Église Charny

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 29 mai 2002, à l'âge de 77 ans et 11 mois, est décédé M. Marcel Proulx, époux de dame Rachel Gingras. Il demeurait à Charny. La famille recevra les condoléances au funérarium Claude Marcoux Ltée 3316, Place de l'Église Charny

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 29 mai 2002, à l'âge de 77 ans et 11 mois, est décédé M. Marcel Proulx, époux de dame Rachel Gingras. Il demeurait à Charny. La famille recevra les condoléances au funérarium Claude Marcoux Ltée 3316, Place de l'Église Charny

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 29 mai 2002, à l'âge de 77 ans et 11 mois, est décédé M. Marcel Proulx, époux de dame Rachel Gingras. Il demeurait à Charny. La famille recevra les condoléances au funérarium Claude Marcoux Ltée 3316, Place de l'Église Charny

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 29 mai 2002, à l'âge de 77 ans et 11 mois, est décédé M. Marcel Proulx, époux de dame Rachel Gingras. Il demeurait à Charny. La famille recevra les condoléances au funérarium Claude Marcoux Ltée 3316, Place de l'Église Charny

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 29 mai 2002, à l'âge de 77 ans et 11 mois, est décédé M. Marcel Proulx, époux de dame Rachel Gingras. Il demeurait à Charny. La famille recevra les condoléances au funérarium Claude Marcoux Ltée 3316, Place de l'Église Charny

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 29 mai 2002, à l'âge de 77 ans et 11 mois, est décédé M. Marcel Proulx, époux de dame Rachel Gingras. Il demeurait à Charny. La famille recevra les condoléances au funérarium Claude Marcoux Ltée 3316, Place de l'Église Charny

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 29 mai 2002, à l'âge de 77 ans et 11 mois, est décédé M. Marcel Proulx, époux de dame Rachel Gingras. Il demeurait à Charny. La famille recevra les condoléances au funérarium Claude Marcoux Ltée 3316, Place de l'Église Charny

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 29 mai 2002, à l'âge de 77 ans et 11 mois, est décédé M. Marcel Proulx, époux de dame Rachel Gingras. Il demeurait à Charny. La famille recevra les condoléances au funérarium Claude Marcoux Ltée 3316, Place de l'Église Charny

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 29 mai 2002, à l'âge de 77 ans et 11 mois, est décédé M. Marcel Proulx, époux de dame Rachel Gingras. Il demeurait à Charny. La famille recevra les condoléances au funérarium Claude Marcoux Ltée 3316, Place de l'Église Charny

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 29 mai 2002, à l'âge de 77 ans et 11 mois, est décédé M. Marcel Proulx, époux de dame Rachel Gingras. Il demeurait à Charny. La famille recevra les condoléances au funérarium Claude Marcoux Ltée 3316, Place de l'Église Charny

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 29 mai 2002, à l'âge de 77 ans et 11 mois, est décédé M. Marcel Proulx, époux de dame Rachel Gingras. Il demeurait à Charny. La famille recevra les condoléances au funérarium Claude Marcoux Ltée 3316, Place de l'Église Charny

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 29 mai 2002, à l'âge de 77 ans et 11 mois, est décédé M. Marcel Proulx, époux de dame Rachel Gingras. Il demeurait à Charny. La famille recevra les condoléances au funérarium Claude Marcoux Ltée 3316, Place de l'Église Charny

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 29 mai 2002, à l'âge de 77 ans et 11 mois, est décédé M. Marcel Proulx, époux de dame Rachel Gingras. Il demeurait à Charny. La famille recevra les condoléances au funérarium Claude Marcoux Ltée 3316, Place de l'Église Charny

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 29 mai 2002, à l'âge de 77 ans et 11 mois, est décédé M. Marcel Proulx, époux de dame Rachel Gingras. Il demeurait à Charny. La famille recevra les condoléances au funérarium Claude Marcoux Ltée 3316, Place de l'Église Charny

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 29 mai 2002, à l'âge de 77 ans et 11 mois, est décédé M. Marcel Proulx, époux de dame Rachel Gingras. Il demeurait à Charny. La famille recevra les condoléances au funérarium Claude Marcoux Ltée 3316, Place de l'Église Charny

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 29 mai 2002, à l'âge de 77 ans et 11 mois, est décédé M. Marcel Proulx, époux de dame Rachel Gingras. Il demeurait à Charny. La famille recevra les condoléances au funérarium Claude Marcoux Ltée 3316, Place de l'Église Charny

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 29 mai 2002, à l'âge de 77 ans et 11 mois, est décédé M. Marcel Proulx, époux de dame Rachel Gingras. Il demeurait à Charny. La famille recevra les condoléances au funérarium Claude Marcoux Ltée 3316, Place de l'Église Charny

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 29 mai 2002, à l'âge de 77 ans et 11 mois, est décédé M. Marcel Proulx, époux de dame Rachel Gingras. Il demeurait à Charny. La famille recevra les condoléances au funérarium Claude Marcoux Ltée 3316, Place de l'Église Charny

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 29 mai 2002, à l'âge de 77 ans et 11 mois, est décédé M. Marcel Proulx, époux de dame Rachel Gingras. Il demeurait à Charny. La famille recevra les condoléances au funérarium Claude Marcoux Ltée 3316, Place de l'Église Charny

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 29 mai 2002, à l'âge de 77 ans et 11 mois, est décédé M. Marcel Proulx, époux de dame Rachel Gingras. Il demeurait à Charny. La famille recevra les condoléances au funérarium Claude Marcoux Ltée 3316, Place de l'Église Charny

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 29 mai 2002, à l'âge de 77 ans et 11 mois, est décédé M. Marcel Proulx, époux de dame Rachel Gingras. Il demeurait à Charny. La famille recevra les condoléances au funérarium Claude Marcoux Ltée 3316, Place de l'Église Charny

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 29 mai 2002, à l'âge de 77 ans et 11 mois, est décédé M. Marcel Proulx, époux de dame Rachel Gingras. Il demeurait à Charny. La famille recevra les condoléances au funérarium Claude Marcoux Ltée 3316, Place de l'Église Charny

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 29 mai 2002, à l'âge de 77 ans et 11 mois, est décédé M. Marcel Proulx, époux de dame Rachel Gingras. Il demeurait à Charny. La famille recevra les condoléances au funérarium Claude Marcoux Ltée 3316, Place de l'Église Charny

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 29 mai 2002, à l'âge de 77 ans et 11 mois, est décédé M. Marcel Proulx, époux de dame Rachel Gingras. Il demeurait à Charny. La famille recevra les condoléances au funérarium Claude Marcoux Ltée 3316, Place de l'Église Charny

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 29 mai 2002, à l'âge de 77 ans et 11 mois, est décédé M. Marcel Proulx, époux de dame Rachel Gingras. Il demeurait à Charny. La famille recevra les condoléances au funérarium Claude Marcoux Ltée 3316, Place de l'Église Charny

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 29 mai 2002, à l'âge de 77 ans et 11 mois, est décédé M. Marcel Proulx, époux de dame Rachel Gingras. Il demeurait à Charny. La famille recevra les condoléances au funérarium Claude Marcoux Ltée 3316, Place de l'Église Charny

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 29 mai 2002, à l'âge de 77 ans et 11 mois, est décédé M. Marcel Proulx, époux de dame Rachel Gingras. Il demeurait à Charny. La famille recevra les condoléances au funérarium Claude Marcoux Ltée 3316, Place de l'Église Charny

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 29 mai 2002, à l'âge de 77 ans et 11 mois, est décédé M. Marcel Proulx, époux de dame Rachel Gingras. Il demeurait à Charny. La famille recevra les condoléances au funérarium Claude Marcoux Ltée 3316, Place de l'Église Charny

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 29 mai 2002, à l'âge de 77 ans et 11 mois, est décédé M. Marcel Proulx, époux de dame Rachel Gingras. Il demeurait à Charny. La famille recevra les condoléances au funérarium Claude Marcoux Ltée 3316, Place de l'Église Charny

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 29 mai 2002, à l'âge de 77 ans et 11 mois, est décédé M. Marcel Proulx, époux de dame Rachel Gingras. Il demeurait à Charny. La famille recevra les condoléances au funérarium Claude Marcoux Ltée 3316, Place de l'Église Charny

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 29 mai 2002, à l'âge de 77 ans et 11 mois, est décédé M. Marcel Proulx, époux de dame Rachel Gingras. Il demeurait à Charny. La famille recevra les condoléances au funérarium Claude Marcoux Ltée 3316, Place de l'Église Charny

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 29 mai 2002, à l'âge de 77 ans et 11 mois, est décédé M. Marcel Proulx, époux de dame Rachel Gingras. Il demeurait à Charny. La famille recevra les condoléances au funérarium Claude Marcoux Ltée 3316, Place de l'Église Charny

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 29 mai 2002, à l'âge de 77 ans et 11 mois, est décédé M. Marcel Proulx, époux de dame Rachel Gingras. Il demeurait à Charny. La famille recevra les condoléances au funérarium Claude Marcoux Ltée 3316, Place de l'Église Charny

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 29 mai 2002, à l'âge de 77 ans et 11 mois, est décédé M. Marcel Proulx, époux de dame Rachel Gingras. Il demeurait à Charny. La famille recevra les condoléances au funérarium Claude Marcoux Ltée 3316, Place de l'Église Charny

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 29 mai 2002, à l'âge de 77 ans et 11 mois, est décédé M. Marcel Proulx, époux de dame Rachel Gingras. Il demeurait à Charny. La famille recevra les condoléances au funérarium Claude Marcoux Ltée 3316, Place de l'Église Charny

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 29 mai 2002, à l'âge de 77 ans et 11 mois, est décédé M. Marcel Proulx, époux de dame Rachel Gingras. Il demeurait à Charny. La famille recevra les condoléances au funérarium Claude Marcoux Ltée 3316, Place de l'Église Charny

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 29 mai 2002, à l'âge de 77 ans et 11 mois, est décédé M. Marcel Proulx, époux de dame Rachel Gingras. Il demeurait à Charny. La famille recevra les condoléances au funérarium Claude Marcoux Ltée 3316, Place de l'Église Charny

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 29 mai 2002, à l'âge de 77 ans et 11 mois, est décédé M. Marcel Proulx, époux de dame Rachel Gingras. Il demeurait à Charny. La famille recevra les condoléances au funérarium Claude Marcoux Ltée 3316, Place de l'Église Charny

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 29 mai 2002, à l'âge de 77 ans et 11 mois, est décédé M. Marcel Proulx, époux de dame Rachel Gingras. Il demeurait à Charny. La famille recevra les condoléances au funérarium Claude Marcoux Ltée 3316, Place de l'Église Charny

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 29 mai 2002, à l'âge de 77 ans et 11 mois, est décédé M. Marcel Proulx, époux de dame Rachel Gingras. Il demeurait à Charny. La famille recevra les condoléances au funérarium Claude Marcoux Ltée 3316, Place de l'Église Charny

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 29 mai 2002, à l'âge de 77 ans et 11 mois, est décédé M. Marcel Proulx, époux de dame Rachel Gingras. Il demeurait à Charny. La famille recevra les condoléances au funérarium Claude Marcoux Ltée 3316, Place de l'Église Charny

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 29 mai 2002, à l'âge de 77 ans et 11 mois, est décédé M. Marcel Proulx, époux de dame Rachel Gingras. Il demeurait à Charny. La famille recevra les condoléances au funérarium Claude Marcoux Ltée 3316, Place de l'Église Charny

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 29 mai 2002, à l'âge de 77 ans et 11 mois, est décédé M. Marcel Proulx, époux de dame Rachel Gingras. Il demeurait à Charny. La famille recevra les condoléances au funérarium Claude Marcoux Ltée 3316, Place de l'Église Charny

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 29 mai 2002, à l'âge de 77 ans et 11 mois, est décédé M. Marcel Proulx, époux de dame Rachel Gingras. Il demeurait à Charny. La famille recevra les condoléances au funérarium Claude Marcoux Ltée 3316, Place de l'Église Charny

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 29 mai 2002, à l'âge de 77 ans et 11 mois, est décédé M. Marcel Proulx, époux de dame Rachel Gingras. Il demeurait à Charny. La famille recevra les condoléances au funérarium Claude Marcoux Ltée 3316, Place de l'Église Charny

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 29 mai 2002, à l'âge de 77 ans et 11 mois, est décédé M. Marcel Proulx, époux de dame Rachel Gingras. Il demeurait à Charny. La famille recevra les condoléances au funérarium Claude Marcoux Ltée 3316, Place de l'Église Charny

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 29 mai 2002,

DÉCÈS ET AVIS

QUIMPER



Roland Quimper, époux de dame Marguerite Durette...

A l'hôpital Régional d'Edmundston, le 29 mai 2002, à l'âge de 81 ans et 2 mois, est décédé monsieur Roland Quimper...

En ce jour particulier où nous aurons à l'accompagner pour que tu puisses rejoindre papa, permets-nous de te témoigner à nouveau notre amour...

En ce jour particulier où nous aurons à l'accompagner pour que tu puisses rejoindre papa, permets-nous de te témoigner à nouveau notre amour...

En ce jour particulier où nous aurons à l'accompagner pour que tu puisses rejoindre papa, permets-nous de te témoigner à nouveau notre amour...

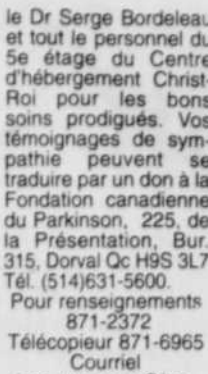
En ce jour particulier où nous aurons à l'accompagner pour que tu puisses rejoindre papa, permets-nous de te témoigner à nouveau notre amour...

En ce jour particulier où nous aurons à l'accompagner pour que tu puisses rejoindre papa, permets-nous de te témoigner à nouveau notre amour...

En ce jour particulier où nous aurons à l'accompagner pour que tu puisses rejoindre papa, permets-nous de te témoigner à nouveau notre amour...

En ce jour particulier où nous aurons à l'accompagner pour que tu puisses rejoindre papa, permets-nous de te témoigner à nouveau notre amour...

En ce jour particulier où nous aurons à l'accompagner pour que tu puisses rejoindre papa, permets-nous de te témoigner à nouveau notre amour...



Marie-Claire Hamel, épouse de monsieur Jean-Louis Hamel...

En ce jour particulier où nous aurons à l'accompagner pour que tu puisses rejoindre papa, permets-nous de te témoigner à nouveau notre amour...

En ce jour particulier où nous aurons à l'accompagner pour que tu puisses rejoindre papa, permets-nous de te témoigner à nouveau notre amour...

En ce jour particulier où nous aurons à l'accompagner pour que tu puisses rejoindre papa, permets-nous de te témoigner à nouveau notre amour...

En ce jour particulier où nous aurons à l'accompagner pour que tu puisses rejoindre papa, permets-nous de te témoigner à nouveau notre amour...

En ce jour particulier où nous aurons à l'accompagner pour que tu puisses rejoindre papa, permets-nous de te témoigner à nouveau notre amour...

En ce jour particulier où nous aurons à l'accompagner pour que tu puisses rejoindre papa, permets-nous de te témoigner à nouveau notre amour...

En ce jour particulier où nous aurons à l'accompagner pour que tu puisses rejoindre papa, permets-nous de te témoigner à nouveau notre amour...

En ce jour particulier où nous aurons à l'accompagner pour que tu puisses rejoindre papa, permets-nous de te témoigner à nouveau notre amour...

En ce jour particulier où nous aurons à l'accompagner pour que tu puisses rejoindre papa, permets-nous de te témoigner à nouveau notre amour...

720 Remerciements



Marie-Claire Hamel, épouse de monsieur Jean-Louis Hamel...

En ce jour particulier où nous aurons à l'accompagner pour que tu puisses rejoindre papa, permets-nous de te témoigner à nouveau notre amour...

En ce jour particulier où nous aurons à l'accompagner pour que tu puisses rejoindre papa, permets-nous de te témoigner à nouveau notre amour...

En ce jour particulier où nous aurons à l'accompagner pour que tu puisses rejoindre papa, permets-nous de te témoigner à nouveau notre amour...

En ce jour particulier où nous aurons à l'accompagner pour que tu puisses rejoindre papa, permets-nous de te témoigner à nouveau notre amour...

En ce jour particulier où nous aurons à l'accompagner pour que tu puisses rejoindre papa, permets-nous de te témoigner à nouveau notre amour...

En ce jour particulier où nous aurons à l'accompagner pour que tu puisses rejoindre papa, permets-nous de te témoigner à nouveau notre amour...

En ce jour particulier où nous aurons à l'accompagner pour que tu puisses rejoindre papa, permets-nous de te témoigner à nouveau notre amour...

En ce jour particulier où nous aurons à l'accompagner pour que tu puisses rejoindre papa, permets-nous de te témoigner à nouveau notre amour...

En ce jour particulier où nous aurons à l'accompagner pour que tu puisses rejoindre papa, permets-nous de te témoigner à nouveau notre amour...

GRAVEL



Jeanne D'Arc Bergeron, épouse de monsieur René Gravel...

En ce jour particulier où nous aurons à l'accompagner pour que tu puisses rejoindre papa, permets-nous de te témoigner à nouveau notre amour...

En ce jour particulier où nous aurons à l'accompagner pour que tu puisses rejoindre papa, permets-nous de te témoigner à nouveau notre amour...

En ce jour particulier où nous aurons à l'accompagner pour que tu puisses rejoindre papa, permets-nous de te témoigner à nouveau notre amour...

En ce jour particulier où nous aurons à l'accompagner pour que tu puisses rejoindre papa, permets-nous de te témoigner à nouveau notre amour...

En ce jour particulier où nous aurons à l'accompagner pour que tu puisses rejoindre papa, permets-nous de te témoigner à nouveau notre amour...

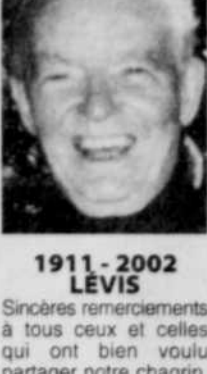
En ce jour particulier où nous aurons à l'accompagner pour que tu puisses rejoindre papa, permets-nous de te témoigner à nouveau notre amour...

En ce jour particulier où nous aurons à l'accompagner pour que tu puisses rejoindre papa, permets-nous de te témoigner à nouveau notre amour...

En ce jour particulier où nous aurons à l'accompagner pour que tu puisses rejoindre papa, permets-nous de te témoigner à nouveau notre amour...

En ce jour particulier où nous aurons à l'accompagner pour que tu puisses rejoindre papa, permets-nous de te témoigner à nouveau notre amour...

LAGUEUX



Lucie Guinette Lagueux, épouse de monsieur Émile Lagueux...

En ce jour particulier où nous aurons à l'accompagner pour que tu puisses rejoindre papa, permets-nous de te témoigner à nouveau notre amour...

En ce jour particulier où nous aurons à l'accompagner pour que tu puisses rejoindre papa, permets-nous de te témoigner à nouveau notre amour...

En ce jour particulier où nous aurons à l'accompagner pour que tu puisses rejoindre papa, permets-nous de te témoigner à nouveau notre amour...

En ce jour particulier où nous aurons à l'accompagner pour que tu puisses rejoindre papa, permets-nous de te témoigner à nouveau notre amour...

En ce jour particulier où nous aurons à l'accompagner pour que tu puisses rejoindre papa, permets-nous de te témoigner à nouveau notre amour...

En ce jour particulier où nous aurons à l'accompagner pour que tu puisses rejoindre papa, permets-nous de te témoigner à nouveau notre amour...

En ce jour particulier où nous aurons à l'accompagner pour que tu puisses rejoindre papa, permets-nous de te témoigner à nouveau notre amour...

En ce jour particulier où nous aurons à l'accompagner pour que tu puisses rejoindre papa, permets-nous de te témoigner à nouveau notre amour...

En ce jour particulier où nous aurons à l'accompagner pour que tu puisses rejoindre papa, permets-nous de te témoigner à nouveau notre amour...

FOX



John Fox, épouse de madame Lucie Guinette Lagueux...

En ce jour particulier où nous aurons à l'accompagner pour que tu puisses rejoindre papa, permets-nous de te témoigner à nouveau notre amour...

En ce jour particulier où nous aurons à l'accompagner pour que tu puisses rejoindre papa, permets-nous de te témoigner à nouveau notre amour...

En ce jour particulier où nous aurons à l'accompagner pour que tu puisses rejoindre papa, permets-nous de te témoigner à nouveau notre amour...

En ce jour particulier où nous aurons à l'accompagner pour que tu puisses rejoindre papa, permets-nous de te témoigner à nouveau notre amour...

En ce jour particulier où nous aurons à l'accompagner pour que tu puisses rejoindre papa, permets-nous de te témoigner à nouveau notre amour...

En ce jour particulier où nous aurons à l'accompagner pour que tu puisses rejoindre papa, permets-nous de te témoigner à nouveau notre amour...

En ce jour particulier où nous aurons à l'accompagner pour que tu puisses rejoindre papa, permets-nous de te témoigner à nouveau notre amour...

En ce jour particulier où nous aurons à l'accompagner pour que tu puisses rejoindre papa, permets-nous de te témoigner à nouveau notre amour...

En ce jour particulier où nous aurons à l'accompagner pour que tu puisses rejoindre papa, permets-nous de te témoigner à nouveau notre amour...

PICARD



François Picard, épouse de madame Lucie Guinette Lagueux...

En ce jour particulier où nous aurons à l'accompagner pour que tu puisses rejoindre papa, permets-nous de te témoigner à nouveau notre amour...

En ce jour particulier où nous aurons à l'accompagner pour que tu puisses rejoindre papa, permets-nous de te témoigner à nouveau notre amour...

En ce jour particulier où nous aurons à l'accompagner pour que tu puisses rejoindre papa, permets-nous de te témoigner à nouveau notre amour...

En ce jour particulier où nous aurons à l'accompagner pour que tu puisses rejoindre papa, permets-nous de te témoigner à nouveau notre amour...

En ce jour particulier où nous aurons à l'accompagner pour que tu puisses rejoindre papa, permets-nous de te témoigner à nouveau notre amour...

En ce jour particulier où nous aurons à l'accompagner pour que tu puisses rejoindre papa, permets-nous de te témoigner à nouveau notre amour...

En ce jour particulier où nous aurons à l'accompagner pour que tu puisses rejoindre papa, permets-nous de te témoigner à nouveau notre amour...

En ce jour particulier où nous aurons à l'accompagner pour que tu puisses rejoindre papa, permets-nous de te témoigner à nouveau notre amour...

En ce jour particulier où nous aurons à l'accompagner pour que tu puisses rejoindre papa, permets-nous de te témoigner à nouveau notre amour...



Mère Julienne-du-Rosaire, épouse de monsieur René Gravel...

En ce jour particulier où nous aurons à l'accompagner pour que tu puisses rejoindre papa, permets-nous de te témoigner à nouveau notre amour...

En ce jour particulier où nous aurons à l'accompagner pour que tu puisses rejoindre papa, permets-nous de te témoigner à nouveau notre amour...

En ce jour particulier où nous aurons à l'accompagner pour que tu puisses rejoindre papa, permets-nous de te témoigner à nouveau notre amour...

En ce jour particulier où nous aurons à l'accompagner pour que tu puisses rejoindre papa, permets-nous de te témoigner à nouveau notre amour...

En ce jour particulier où nous aurons à l'accompagner pour que tu puisses rejoindre papa, permets-nous de te témoigner à nouveau notre amour...

En ce jour particulier où nous aurons à l'accompagner pour que tu puisses rejoindre papa, permets-nous de te témoigner à nouveau notre amour...

En ce jour particulier où nous aurons à l'accompagner pour que tu puisses rejoindre papa, permets-nous de te témoigner à nouveau notre amour...

En ce jour particulier où nous aurons à l'accompagner pour que tu puisses rejoindre papa, permets-nous de te témoigner à nouveau notre amour...

En ce jour particulier où nous aurons à l'accompagner pour que tu puisses rejoindre papa, permets-nous de te témoigner à nouveau notre amour...

ÉCONOMIE

CONFLITS D'INTÉRÊTS Dix analystes de Wall Street font l'objet d'une enquête

WASHINGTON (AFP) — La Commission américaine des opérations boursières (SEC) mène une enquête sur au moins 10 analystes de Wall Street pour de possibles conflits d'intérêts...

Plus de 37 cas sont dans la mire de la SEC. Le représentant Markey avait demandé précédemment au président de la Security and Exchange Commission...

BONNE NOUVELLE Commentant l'enquête de la SEC sur les 10 analystes de Wall Street, M. Markey a déclaré que c'était une bonne nouvelle dans la mesure où une application rigoureuse des règles est un important moyen de dissuader les contrevenants potentiels...

Uniforêt réduit ses pertes malgré le recul de ses ventes. MONTRÉAL (Reuters) — Uniforêt a réduit ses pertes au premier trimestre, mais la fermeture de son usine de pâtes de Port-Cartier a nuï à ses ventes...

Comité d'aide au reclassement chez Grenico. À l'issue d'une rencontre tenue mardi avec la partie patronale, le Syndicat démocratique des salariés de la chaussure Grenico (CSD) a décidé de former un comité d'aide au reclassement...

SINCÈRES REMERCIEMENTS

Nous avons été profondément touchés par les marques de sympathie témoignées lors du décès de madame Ghislaine Baril Malouin, survenu le 9 mai 2002.

Décès

Communiquiez avec votre directeur de funérailles qui nous fera parvenir vos avis de décès.

Messe anniversaire

Cher époux, Il y a déjà un an que tu nous as quittés pour un repos bien mérité. Au cours de cette année, tu as occupé nos pensées et nous avons dû réapprendre à vivre sans ta présence à nos côtés.

Service Anniversaire

Une merveille pour Suzanne. Une petite fille était de passage, elle est venue et repartie. Elle est devenue une femme de cœur. Elle danse, et de sa jupe qui virevolte, s'échappe une traînée de poussière d'étoiles.

STRATÉGIES DE PLANIFICATION

De l'équité pour l'épargne retraite s.v.p.

Tous les travailleurs ne sont pas traités sur un pied d'égalité dans la préparation de leur retraite. Il existe en effet deux catégories : ceux qui participent à une caisse de retraite et les autres qui n'ont pas cette possibilité. Les épargnes des participants à une caisse de retraite sont protégées en cas de faillite, car la loi sur les régimes complémentaires de retraite ou la loi constituant leur caisse de retraite (comme le RREGOP) les met à l'abri des créanciers ou des syndicis.

Les autres travailleurs, qui constituent pourtant la majorité, ne sont pas certains de bénéficier d'une telle protection contre la faillite. En effet, depuis quelques années, les créanciers et les syndicis testent régulièrement devant les tribunaux la protection réelle qu'offrent les REER dits insaisissables. Actuellement, tant les assureurs que les sociétés de fiducie surveillent attentivement les causes pendantes et font même des représentations auprès du gouvernement au cas où... Les enjeux sont de taille, compte tenu des sommes accumulées dans ces régimes et de l'importance du dossier pour beaucoup d'intervenants.

REER INSAISISSABLE

Règle générale, tous les biens qui composent votre patrimoine sont saisissables, sauf exceptions, comme une caisse de retraite par exemple. Le REER fait partie intégrante de votre patrimoine et n'échappera pas à l'appétit des créanciers ou du syndic en cas de faillite. Pour comprendre les origines et les fondements du REER insaisissable, il faut nécessairement faire un parallèle avec le monde de l'assurance-vie. Sans entrer dans les détails, regardons les

énoncés suivants afin d'en comprendre la logique.

□ Le contrat de REER insaisissable prévoit que son détenteur devra le transformer en rente viagère ou à durée fixe (sans y être obligé toutefois) au moment de la retraite et ce, au plus tard à l'âge de 69 ans.

□ Le produit d'une assurance-vie devient insaisissable si un bénéficiaire est désigné dans le contrat d'adhésion. Il peut s'agir d'un bénéficiaire privilégié (ascendant, descendant ou conjoint marié) ou d'un bénéficiaire irrévocable.

□ Le Code civil prévoit que les rentes viagères ou à durée fixe assorties d'un bénéficiaire approprié sont assimilées à de l'assurance-vie, donc insaisissables.

Il n'en fallait donc pas plus pour créer un produit d'épargne retraite insaisissable. Ainsi, pour présenter le caractère d'insaisissabilité, le REER doit prévoir l'achat d'une rente à son échéance et la désignation d'un bénéficiaire approprié en cas de décès. Actuellement, seules les compagnies d'assurance, les sociétés de fiducie et Placement Québec peuvent offrir ce type de REER.

Tout se joue dans la désignation du bénéficiaire. Il est donc essentiel qu'un choix judicieux soit fait à cet égard pour que l'insaisissabilité soit reconnue. Vous pouvez nommer un bénéficiaire révocable ou irrévocable. Comme les mots le suggèrent, l'un peut être changé à tout moment, l'autre pas. À cet effet, les conditions suivantes doivent être respectées pour que le REER soit insaisissable :

Bénéficiaire révocable : il ne peut s'agir que du conjoint marié, d'un ascendant (père, mère,



Jean Courchesne
Collaboration spéciale

re,...) ou d'un descendant (enfant, petit-enfant,...)

Bénéficiaire irrévocable : tous les autres cas (le conjoint de fait par exemple).

Il faut aussi savoir qu'en cas de dissolution de mariage, la notion de patrimoine englobe tous les REER, y compris les REER insaisissables. De plus, une partie de la jurisprudence nous enseigne que l'insolvabilité peut être remise en question dans les cas suivants : 1. Vous avez une dette fiscale envers les ministères du Revenu ; 2. À l'ouverture du REER, vous étiez insolvable ou une faillite survient dans les cinq années suivantes.

REMISE EN QUESTION

Différentes décisions rendues par les tribunaux du Québec durant les dernières années (arrêts Croft, Thibault et Lacroix) remettent en question la protection en cas de faillite des REER insaisissables. Les décisions portent sur la possibilité qu'offrent la plupart des contrats signés avec les assureurs ou avec les sociétés de fiducie, d'effectuer des retraits partiels à même le REER insaisissable avant son échéance. Cette possibilité d'effectuer des retraits irait à l'encontre de la notion de rente inscrite dans le Code civil du Québec.

Techniquement, les procureurs des syndicis ont fait valoir que pour être en présence d'un contrat de rente insaisissable il faudrait que le détenteur du REER perde la propriété des sommes investies dans le REER durant l'accumulation. En d'autres mots, qu'il ne puisse y toucher avant la retraite. Selon eux, si ce n'est pas le cas, il n'y aurait pas vraiment un dessaisissement du capital en faveur du fiduciaire ou de l'assureur, ce qui

est une condition essentielle à l'insaisissabilité. Donc, dans ces circonstances, le REER fait partie de votre patrimoine et deviendrait saisissable. Pour l'instant, les décisions rendues semblent leur donner raison et fragilisent énormément tout le concept des REER insaisissables. Par contre, compte tenu des appels actuellement en cour, rien n'est encore réglé et le débat reste entièrement ouvert.

INTERVENTION DU LÉGISLATEUR

Tous ces débats peuvent sembler bien difficiles à comprendre, mais revêtent tout de même beaucoup d'importance. En effet, comme je le mentionnais en introduction, la grande majorité des travailleurs ne participent pas à une caisse de retraite. En fonction de la jurisprudence actuelle, personne ne peut garantir avec certitude que votre REER serait protégé du syndic en cas de faillite. Ainsi, si le pire arrivait tous vos projets de retraite pourraient bien s'envoler en fumée.

En toute équité, il devrait y avoir un mécanisme dans les lois qui rendent le REER vraiment insaisissable, sans possibilité de contestations, tout comme les caisses de retraite. Tous les travailleurs seraient alors traités sur un pied d'égalité. À mon avis, une des pistes de solutions possibles serait de permettre à une personne d'opter, si elle le souhaite, pour un REER insaisissable dans lequel elle pourrait effectuer des cotisations, année après année. Par contre, comme dans le cas d'une caisse de retraite, son argent serait immobilisé jusqu'à la retraite. C'est un dossier à suivre...

Jean Courchesne, c.g.a. et planificateur financier est responsable du service de planification financière du Trust Eterna à Québec.

GUERRE DE L'ACIER

L'Europe assouplit sa position

BRUXELLES (AFP) — La Commission européenne a assoupli hier sa position dans le conflit de l'acier avec les États-Unis et a obtenu l'aval des quinze pour retarder de plus d'un mois l'application des sanctions contre Washington.

La stratégie proposée hier par le commissaire européen au Commerce Pascal Lamy est qu'en cas d'échec des négociations sur les compensations qu'exige l'UE à la suite des relevements des droits de douane américains sur l'acier importé, les quinze déclenchent au plus tard le 18 juin un mécanisme de sanctions contre les États-Unis, tout en envisageant un « délai limité » avant leur mise en application.

En cas d'échec des négociations, les sanctions contre les É.-U. pourraient être déclenchées le 18 juin

Ce «délai» sera «probablement» fixé par l'UE à la «fin juillet», a indiqué hier soir une source européenne.

Une réunion hier à Bruxelles du comité ad hoc sur l'acier, réunissant les représentants des 15 États membres, a donné son aval à cette révision de stratégie, a indiqué la Commission dans un communiqué.

L'UE a jusqu'au 18 juin pour notifier à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sa décision de déclencher un mécanisme de sanctions lui permettant de surtaxer des produits américains.

LISTES DE PRODUITS

Elle a déjà présenté à l'OMC deux listes de produits, dont la première, d'un montant de près de 380 millions d'euros (environ 357 millions \$), pourrait entrer en vigueur dès le 18 juin.

Toutefois, l'application de sanctions à l'encontre des États-Unis nécessitera « une décision formelle des ministres des États membres », rappelle la Commission. La question sera évoquée pendant une réunion ministérielle avant le 18 juin.

La stratégie vise surtout à contrer la politique des États-Unis qui refusent les négociations sur les compensations et veulent se contenter d'octroi « d'exemptions » à certains sidérurgistes européens sur leurs nouveaux tarifs douaniers.

Le sous-secrétaire d'État américain au Commerce, Grant Aldonas, a laissé en effet peu d'espoir jeudi que les États-Unis négocient avec l'UE sur des compensations. Il a indiqué que Washington avait entamé des discussions avec les sidérurgistes et les pays européens sur l'octroi de certaines exemptions. Les ententes devraient être conclues rapidement.

L'initiative pourrait diviser les pays européens, dont certains risquent de se satisfaire des expéditions obtenues par leurs sidérurgistes.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

Également placés gratuitement sur Internet à www.appels.doffres.com

Avis de qualité

Le Curateur public du Québec

Conformément aux dispositions de l'article 32 de la Loi sur le curateur public et de l'article 699 du Code civil du Québec, le Curateur public donne avis qu'il est administrateur provisoire des biens délaissés ou liquidateur des successions non réclamées pour les personnes ci-dessous mentionnées :

1- Successions non réclamées :

Nom	Domicile	Date du décès	Reliquat
ALBERT, Françoise	970, rue Robin, app. 907, Montréal	2001-07-02	1999-03-10
BEAUCHAMP, Noëlla	565, boulevard de l'Hôpital, app. 122, Gatineau	2002-01-10	1999-08-31
BEAUCHAMP, Robert	2284, rue Ontario Est, app. 203, Montréal	2001-11-04	2000-09-27
BEAUDRY, André	160, chemin Stillview, Pointe-Claire	2001-11-01	2000-08-16
BEAULÉ, Jean-Guy	289, 57 ^e Rue Ouest, app. 11, Charlesbourg	2002-04-08	2000-12-15
BOISCLAIR, Denis	495, rue Ivanhoé, Laval	2002-02-25	1999-04-25
BRODEUR, Denis	545, rue de l'Argenteuse, app. 2, Laval	2002-01-29	2000-01-20
CARRIER, Alain	3577, rue Rivard, Laval	2002-01-19	1995-07-07
CINQ-MARS, Claude	10822, rue Esplanade, Montréal	2002-01-23	1995-05-26
COMTOIS, Édouard	7445, avenue Harding, app. 5, Miami, Floride	2002-01-29	2000-04-27
DALLAIRE, Richard	994, rue Ringuette, Chicoutimi	2001-10-09	1994-09-06
DEMERS, Mario	3550, rue des Compagnons, app. 4, Sainte-Foy	2001-09-21	1995-02-14
DESCHÈNES, Alfred	611, boulevard Queen Nord, Sherbrooke	2001-01-05	2001-03-06
DESHAIÉS, André	5505, boulevard Marion, app. 2, Trois-Rivières	2001-09-26	1997-10-23
DROUIN, Patrick	547, rue Chauveau, Mascouche	2001-12-31	2000-06-01
DURETTE, Laurent	300, boulevard Wilfrid-Hamel, Vanier	2001-08-18	2001-03-21
FORTIN, André	315, 26 ^e rue, app. 6, Québec	2001-10-24	1999-01-28
FORTIN, Normand	39, rue du Sault-au-Matelot, app. 202, Québec	2001-08-17	2001-09-12
GODIN, Claire	239, rue Pelletier, Boisbriand	2002-03-11	1997-11-15
GONZAGUE, Philomène	220, rue Principale, Bémerville	1998-08-11	1997-05-11
GOUTLET, Ronald	118, rue Papineau, Saint-Adolphe d'Howard	2001-11-03	1998-12-16
GOYETTE, Nicole	153, rue Hector Papin, app. 1, L'Assomption	2002-02-13	1999-08-27
HAMEL, Madeleine	5304, rue Macdonald, app. 205, Montréal	2001-11-10	2000-01-11
HENNESSY, Muriel Joy	6465, avenue Chestec, Montréal	1999-12-14	2000-12-11
HÉROUX, Claude	84, boul. Sainte-Madeleine, app. 2, Cap-de-la-Madeleine	2002-04-24	1996-09-10
JEWELL, Ruby	caisse des bénéficiaires CHSLD Champlain-Manoir de Verdun	1997-11-23	2000-01-08
LAFAMME, Véronique	879, rue Bishop Power, app. 3, Lasalle	2002-05-05	1996-05-06
LAMARCHE, Marcel	4450, rue Saint-Jacques Ouest, app. 309, Montréal	2001-11-06	2001-03-19
LATOUR AYOITE, Claire	2042, boulevard Marie, Saint-Hubert	2001-11-01	1999-06-01
LECOMTE, Madeleine	5600, boulevard Lasalle, app. 313, Verdun	2001-09-14	1999-10-26
LEGROS, Roger	39, rue Louis-Joseph Doucet, Lanoraie	2001-07-19	1998-09-17
LERNER, Benjamin	2150, boul. de Maisonneuve Ouest, app. 701, Montréal	2002-03-05	2000-11-06
MARINEAU, Roland Jr	313, 5 ^e Rue, App. 1, Shawinigan	2002-01-29	1999-08-08
MARTINEAU, Claire	160, 26 ^e Rue, App. 3, Québec	2002-01-12	2001-02-24
MERCIER, André	356, Rue Gagné, Rouyn-Noranda	2002-01-07	2000-12-11
MICHAUD, Edgar	2915, boulevard Laframboise, Saint-Hyacinthe	2001-10-09	1999-06-06
MORIN, Michel	2601, chemin de la Canardière, Beauséjour	2002-02-27	2001-03-19
MORIN, Réjean	253, Route 108, Beauveillie	2001-10-27	1998-09-03
NADEAU, Réjean	12240, rue René-Lévesque app. A, Montréal	2001-08-02	1994-09-18
OUELLETTE, Cécile	234, rue Saint-Vincent, Sainte-Agathe	2002-01-21	2001-05-24
PALFFY, Margit	6350, rue de Terrebonne, app. 421, Montréal	2002-04-18	2000-06-18
PERREAU, Thomas	5554, rue Albert Duquesne, Montréal-Nord	2001-10-07	2001-05-18
PERREAU, Monique	535, rue des Chênes Est, Québec	2001-05-08	2001-10-05
POCHNARSKI, Edith M.	3797, boulevard Décarie, app. 403, Montréal	2002-02-07	1998-06-20
PREVOST, Robert	205, Windcrest, Hudson	2002-02-27	1999-11-23
RENIÈRE, Alain	3160, rue Lafleche, Saint-Paulin	2001-12-23	2001-02-11
ROY, Josaphat	4605, boulevard Sainte-Rose, Laval	2000-12-05	2001-01-13
ROYAL, Geneviève	295, rue Monseigneur-Douville, Saint-Casimir	2002-04-30	1995-02-11
SARRAZIN, Fernand	2245, chemin Tour-du-Lac, Nominique	2001-11-18	2001-03-20
SCHWARTZ, Henrietta	demiers chèques de pension de vieillesse	1999-06-18	2000-12-05
SAVOIE, Mario	2600, rue King Ouest, Sherbrooke	2001-12-16	2001-01-13
SEGASSER, Marie-Rose	demiers chèques de pension de vieillesse	1999-03-15	1995-02-11
SZUCS, Jozsef	1420, rue Towers, app. 512, Montréal	2002-04-03	2001-03-20
TONDI, Lisa	350, rue Boucher, app. 203, Montréal	2001-06-13	2000-12-05
TREMBLAY, Gabrielle	11900, 39 ^e Avenue, Montréal	1998-04-15	2001-01-13
TREMBLAY, Simone	1403, rue Arthur Beaulieu, La Baie	2001-04-21	2000-12-05
VERREAU, Jovette	23, rue Grand Prix, Terrebonne	2001-12-20	2001-11-01
WEBBER, Patricia	366, rue de la Congrégation, Montréal	2001-04-24	
COLANERO, Nicolas	7486, boulevard Pie IX, app. 6, Montréal		1999-05-08
DAOUST, Maurice	198, Châteauguay, Huntingdon		1999-03-10
DESARTELS, Yvette	60, avenue Willowdale, app. 309, Montréal		2000-08-31
DESBIEENS, Ange-Aimé	4240, rue Messier, app. 508, Montréal		1999-01-14
DUBOIS, Jean-Guy	400, rue de Rigaud, app. 500, Montréal		2000-09-27
DUCLOS, Patrice	4876, avenue du Parc, Montréal		2000-08-16
FUROIS, Colette	9220, boulevard Henri-Bourassa, app. 3, Charlesbourg		2000-12-15
GAUDREAU DERY, Odiana	3, rue Stevens, Rock Island		1999-04-25
GÉLINAS, Pierre	1250, rue Alexandre-de-Sève, Montréal		2000-01-20
GÉRARD, Rami	66, boulevard René-Lévesque Est, Montréal		1995-07-07
GIRARD GRATTON, Jeanne	234, rue Saint-Vincent, Sainte-Agathe		1995-05-26
GOSSELIN, Marie-Anne	2420, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy		2000-04-27
GRAY-HILL, Bertha	5318, avenue Prince of Wales, Montréal		1994-09-06
GRYNBERG, Arnold	3370, rue Goyer, app. 11, Montréal		1995-02-14
GUERTIN, André	5600, boulevard Lasalle, app. 812, Verdun		2001-03-06
LACHANCE, Marcel	511, route 261, Saint-Sylvestre		1997-10-23
LANGÉVIN, Jacques	10425, avenue Georges-Baril, app. 2, Montréal		2000-06-01
LAROUCHE, Bruno	320, rue Sacré-Coeur Ouest, Alma		2001-03-21
LECAVALIER, Lucie	16, boulevard du Souvenir, app. 1, Laval		1999-01-28
LEFEBVRE, Clodie	1652, rue des Peupliers, Dolbeau-Mistassini		2001-09-12
LEVINE, Sally Lee	3840, rue Saint-Urbain, Montréal		1997-11-15
MAHEU, Yves	Saint-Alexis-des-Monts		1997-05-11
MAILHOT, Yolande	1720, boulevard d'Auteuil, app. 308, Laval		1998-12-16
MAJOR, Maurice	2110, rue Wolfe, Montréal		1999-08-27
MARQUETTE, André	1800, rue Dessaulles, Saint-Hyacinthe		2000-01-11
MEAGHER, Pierre-Yves	5115, boulevard l'Assomption, app. 901, Montréal		2000-12-11
MÉNARD, Denis	1143, rue Godin, Joliette		1996-09-10
MILETTE, Clodie	10210, boulevard des Forges, Trois-Rivières		2000-01-08
MIREAULT, Louise	3590, rue Fullum, app. 34, Québec		1996-05-06
NORMANDIN, Jacques	575, rue du Roi, app. 401, Québec		2001-03-19
OUELLETTE, Georgette	4445, boulevard Henri-Bourassa Est, Montréal-Nord		1999-06-01
PALANKOV, Boris	5259, rue Saint-Urbain, Montréal		1999-10-26
PARADIS, Fernand	83, boulevard Industriel, app. 5, Repentigny		1998-09-17
PARENT, Gisèle	19, rue F. Cleyin, Huntingdon		2000-11-06
PICHÉ, Karl	102, rue Bossuet, app. 8, Lévis		1999-08-08
PICOTTE, Michel	309, rue Albert, app. 6, Saint-Eustache		2001-02-24
PLOUFFE(BÉLISSE), Anais	725, 6 ^e Rue, Val d'Or		2000-12-11
PLOURDE, Michèle	223, chemin Lacroix, Mayog		1999-06-06
PRESSAULT, Fernand	8937, rue de l'Aiglon, Saint-Léonard		2001-03-19
ROBERGE, Jocelyn	6226, rue Villanelle, app. A, Saint-Léonard		1998-09-03
ROBITAILLE, Wilfrid	7401, boulevard Hochelaga, Montréal		1994-09-18
ROMAN(BEAUDOIN), Annie	601, rue Frontenac, app. 11, Longueuil		2001-05-24
ST-LOUIS, Sylvain	367, rue Frontenac, app. 4, Gatineau		2000-06-18
ST-MICHEL, Lucille	19335, Côte Nord, app. A, Boisbriand		2001-05-18
ST-PIERRE, Jeannine	3365, rue Guilmont, Beauséjour		2001-10-05
SAURJOL, Maurice	9600, rue Saint-Denis, Montréal		1998-06-20
SAUVÉ, Jeannette	379, rue Leblanc Ouest, Longueuil		1999-11-23
SIMARD, Thérèse	7100, 3 ^e Avenue Est, app. 3, Charlesbourg		2001-02-11
TAPIN, Ginette	533, rue Boisseau, Québec		2001-01-13
TREMBLAY, Louise	160, rang Saint-Jérôme, Baie Saint-Paul		1995-02-11
FRENETTE, Charles	160, boulevard Charest Est, app. 204, Québec		2001-03-20
GODIN, Marcellin	1441, rue Saint-André, app. 306, Montréal		2000-12-05
HAINS, Paul-Emile	3840, rue Lafontaine, app. 10, Montréal		2001-11-01
HANDFIELD, Marie-Anne			
LECUYER, Fleurette			
LEROUX, Josephine			
LIRETTE, Mignonne			
LIZOTTE, Victoria			
NAUZENIUK, Ileana			
RICHARD, Lucien			

4- Avis de fin de liquidation

Conformément à l'article 700 du Code civil du Québec, le curateur public donne avis qu'il a terminé la liquidation des successions ci-dessous mentionnées. Tout héritier ou ayant droit peut faire valoir ses droits auprès du curateur public dans les dix ans suivant la date où son droit s'est ouvert.

Nom	Domicile	Date de décès	Reliquat
BEAUCHAMP, Yvon	11780, rue Notre-Dame Est, Montréal	2000-04-05	11 703,42\$
BEAUDREAU, Thérèse	8585, terrasse Champlain, Lasalle	1996-04-15	928,56\$
BLAIN, Flore	7150, rue Marie-Victorin, Montréal	1994-02-26	6 478,00\$
BRASSARD, Lucie	7445, rue Hochelaga, Montréal	2000-02-26	1 424,16\$
BRIND'AMOUR, Gaston	1051, rue Saint-Hubert, Montréal	2000-02-24	5 946,

EN BREF

Moody's abaisse la cote du Japon pour la deuxième fois en six mois

■ TOKYO — La firme Moody's abaisse la cote du Japon pour la deuxième fois en six mois en disant que sa dette atteint des sommets inédits. Le nouveau classement du Japon place la deuxième plus importante économie au monde au même niveau que Chypre, la Grèce ou la Lettonie. La nouvelle est reçue comme un choc au Japon qui tente de se sortir de sa troisième récession en 10 ans. Le sous-ministre des Finances pour les affaires internationales, Haruhiko Kuroda, a qualifié le geste de Moody's de complètement inapproprié et a demandé des explications sur-le-champ. (AP)

Le yen se replie



Cet homme d'affaires japonais observait sur un écran boursier du centre-ville de Tokyo la remontée du dollar américain vis-à-vis du yen japonais hier. Malmenée depuis un certain temps sur le marché de changes nippon, la devise américaine a repris quelque peu du poil de la bête clôturant à 124,12 yens. Tout cela après que la Banque du Japon soit intervenue en sa faveur (trois fois plutôt qu'une) au cours des deux dernières semaines.

VALEURS MOBILIÈRES

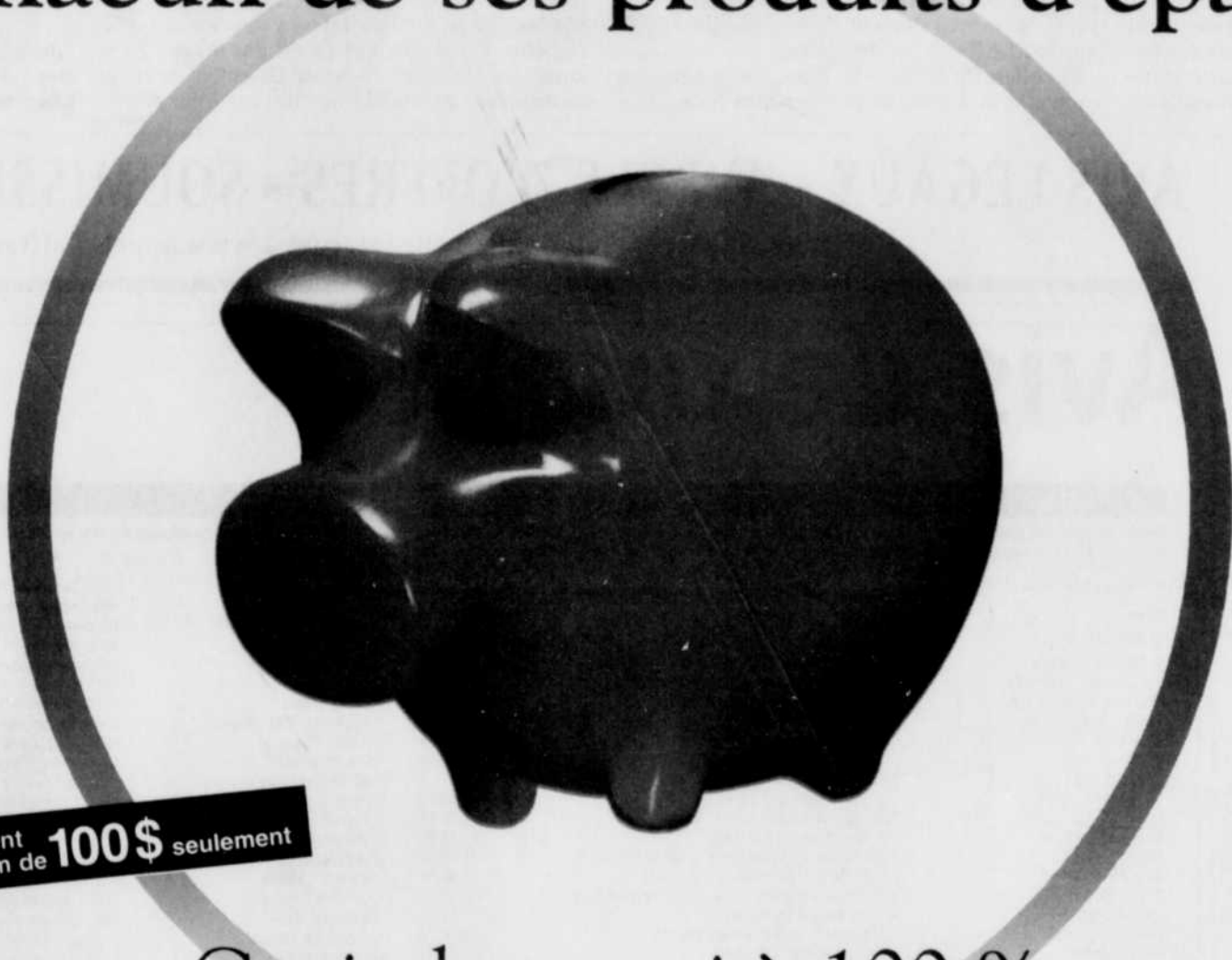
Québec rejette l'idée d'une commission pancanadienne

ALEXANDER PANETTA
Presse canadienne

QUÉBEC — Il n'y aura pas de commission des valeurs mobilières pancanadienne parce que le Québec ne laissera pas le fédéral usurper le droit de la province de réglementer les marchés financiers, a déclaré hier la ministre des Finances du Québec, Pauline Marois. Cette décision porte un dur coup aux ambitions d'Ottawa, qui souhaite créer un système de réglementation unique pour tout le Canada, semblable à celui qui existe aux États-Unis.

Les pressions pour obtenir un organisme national se sont accentuées récemment. Certains industriels affirment que les entreprises se désintéressent du Canada parce que son système décentralisé est coûteux et occasionne des pertes de temps. La ministre Marois a cependant précisé que le Québec allait collaborer avec le reste du Canada et harmoniser ses politiques, afin de garder les services financiers du pays les plus concurrentiels possible. Le Québec continuera à assumer ses responsabilités, comme il l'a toujours fait, a-t-elle déclaré.

Placements Québec vous offre des rendements avantageux sur chacun de ses produits d'épargne.



Placement minimum de 100\$ seulement

Capital garanti à 100 % par le gouvernement du Québec.

Obligations d'épargne du Québec

La liberté que vous avez toujours recherchée!

- remboursables en tout temps sans pénalité
- terme de 10 ans

Taux de la première année 1,35 %

Boni de 1 % la première année sur les nouveaux fonds REER.

Obligations Sécuri + du Québec

La souplesse que vous avez toujours souhaitée!

- remboursables à tous les 6 mois sans pénalité
- taux d'intérêt avantageux fixés à tous les 6 mois
- terme de 10 ans

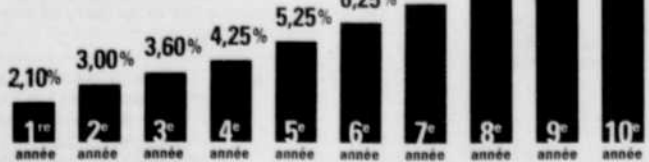
Taux pour les 6 premiers mois 1,45 %

Boni de 1 % la première année sur les nouveaux fonds REER.

Obligations à taux progressif du Québec

Un investissement dont le rendement augmente chaque année!

• remboursables annuellement sans pénalité



Boni de 1 % la première année sur les nouveaux fonds REER.

Obligations boursières du Québec

Un investissement dont le rendement est basé sur la performance boursière des 30 plus grandes entreprises du Québec*.

Choix du terme

5 ans rendement maximal de 50 %	10 ans sans limites de rendement
------------------------------------	-------------------------------------

Boni de 1 % du capital investi sur les nouveaux fonds REER.

Boni de 1% sur les nouveaux fonds REER.

Ces obligations peuvent être détenues dans un compte REER ou hors REER.

Placements Québec

On prépare l'avenir

www.placementsqc.gouv.qc.ca



Appelez-nous!

1 800 463-5229

Pour la région de Québec, composez le 521-5229

Heures d'ouverture:
du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h,
et les samedis jusqu'au 1^{er} juin, de 10 h à 16 h.

*Liste des entreprises composant l'Indice Québec-30 en date du 19 avril 2002 :

- | | | |
|--|--------------------------------|--------------------------------|
| Bombardier | Banque de Montréal | Saputo |
| BCE | Métro | Banque Laurentienne du Canada |
| Banque Nationale du Canada | Groupe Jean Coutu (PJC) | Groupe TVA |
| Alcan Aluminium | Molson | Tembec |
| Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada | Domtar | Cascades |
| Power Corporation du Canada | Groupe CGI | Axcan Pharma |
| Banque Royale du Canada | Industrielle Alliance | Les Industries Dorel |
| Abitibi-Consolidated | Groupe Transcontinental G.T.C. | Les Vêtements de sports Gildan |
| Corporation financière Power | Quebecor | Air Canada |
| Quebecor World | Groupe SNC-Lavalin | |
| | Alimentation Couche-Tard | |

Pour en savoir plus sur l'Indice Québec-30 : www.iq30-iq150.org